

Rémi Jimenes

**Charlotte Guillard**  
**Une femme imprimeur à la Renaissance**

Presses universitaires François-Rabelais

---

## Chapitre 5. Les cercles humanistes : médecins et juristes

---

DOI : 10.4000/books.pufr.10149  
Éditeur : Presses universitaires François-Rabelais  
Lieu d'édition : Presses universitaires François-Rabelais  
Année d'édition : 2017  
Date de mise en ligne : 17 octobre 2018  
Collection : Renaissance  
ISBN électronique : 9782869066755



<http://books.openedition.org>

**Référence électronique**

JIMENES, Rémi. *Chapitre 5. Les cercles humanistes : médecins et juristes* In : *Charlotte Guillard : Une femme imprimeur à la Renaissance* [en ligne]. Tours : Presses universitaires François-Rabelais, 2017 (généré le 11 octobre 2019). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pufr/10149>>. ISBN : 9782869066755. DOI : 10.4000/books.pufr.10149.

---



# Les cercles humanistes : médecins et juristes

**S**I LES LITTÉRATURES BIBLIQUE ET PATRISTIQUE occupent l'essentiel de l'activité du Soleil d'Or, elles ne constituent pas pour autant l'intégralité de sa production. Les éditions juridiques ou médicales tiennent également une place importante dans le catalogue de Charlotte Guillard. Il convient donc d'examiner les relations que l'atelier a pu entretenir avec les milieux royaux et médicaux, afin de mieux comprendre leur place dans la politique éditoriale du Soleil d'Or. Pour ce faire, nous nous concentrerons sur les réseaux personnels de deux des proteges de l'atelier. Autour de Jacques Bogard gravite en effet un réseau d'hellénistes étroitement liés au milieu des lecteurs royaux. Autour de Louis Miré s'activent un certain nombre de juristes partageant une même sensibilité intellectuelle. Mais avant de décrire ces différents cercles, il convient de commencer par nous intéresser à une publication particulièrement atypique.

## UNE ÉNIGME : L'ÉDITION DES *APOPHTHEGMES* (1539)

### Un texte atypique

En 1539, à peine un an après avoir pris en main le Soleil d'Or, Charlotte Guillard imprime une édition des *Apophthegmes* d'Érasme traduits en français par Antoine Macault dédiée à François I<sup>er</sup>. Le texte est réimprimé en 1540 et 1543 (fig. 38). Originaire de Niort, « l'élú Macault » entre au service de François I<sup>er</sup> avant 1523 comme valet de chambre et secrétaire<sup>1</sup>. D'importantes missions à l'étranger lui valent de belles récompenses de la part du roi<sup>2</sup>. Cette carrière d'officier-courtsan se double, à compter des années 1530, d'une activité d'homme de plume : Macault se distingue dans l'entourage du roi par ses travaux de traductions. Il est

# LES APOPHTHEGMES, CEST A dire promptz subtilz & senten- tieulx ditz de plusieurs Roys, chez d'armee, philosophes, & autres grans person- naiges tant Grecz que Latins.

TRANSLATEZ ET RECOR-  
riges de Latin en Francoys, par le sieu Macault, no-  
taire, secretaire, & uallet de chambre du Roy.

On les vend a Paris au soleil dor,  
en la rue saint Iacques.

Auecques priuilege.  
1540.

Fig. 38 > Érasme, *Les Apophthegmes*... translatez de latin en francoys par l'esleu Macault, 2<sup>e</sup> éd., Paris, 1540, in-8°; Bibliothèque de Thierry Boillot.



Fig. 39 > Antoine Macault faisant la lecture à François I<sup>er</sup>, dans *Les trois premiers livres de l'histoire de Diodore Sicilien*, Paris, Tory, 1535, in-folio; Paris, BnF.

invité à lire ses œuvres devant le roi, qui semble apprécier et encourager ce travail (fig. 39). La version française d'une oraison de Cicéron est confiée aux presses d'Antoine Augereau dès 1534<sup>3</sup>. La même année, Macault offre à François I<sup>er</sup> le manuscrit d'une traduction de Diodore de Sicile, qui sera imprimée en avril 1535 par Olivier Mallard. Après la publication des *Apophthegmes*, il traduit encore la *Bratachomyomachie* (1540)<sup>4</sup>, quelques oraisons de Cicéron (1541)<sup>5</sup>, l'*Institution du jeune prince* d'Isocrate (1544)<sup>6</sup> et les *Philippiques*, qui ne seront imprimées qu'après sa mort<sup>7</sup>.

C'est dès le milieu des années 1530 que Macault entreprend de traduire *Les Apophthegmes*. Il n'est pas sûr que ce travail ait été d'emblée destiné à l'impression. Macault appartient en effet à cette génération de traducteurs qui assure la transition entre les anciennes pratiques de traduction privée à l'usage des Grands (Claude de Seyssel) et les entreprises de traduction conçues directement en vue de publication (Amyot)<sup>8</sup>. Macault traduit d'abord *Les Apophthegmes* pour le roi. La traduction des cinq premiers livres des *Apophthegmes* est achevée en juillet 1537, lorsque Macault en offre le manuscrit à François I<sup>er</sup>. La question de l'éventuelle publication de son œuvre ne se pose que dans un second temps, lorsque le texte a été apprécié et approuvé par le monarque et ce n'est que le 11 octobre 1538 que le traducteur obtient un privilège royal protégeant sa traduction pour six années; il confie alors son texte aux presses du Soleil d'Or.

Forte de près de six cents pages, cette édition se recommande à ses lecteurs par la présence, en tête et en fin de volume, de deux pièces de vers inédites dans lesquelles Clément Marot livre un éloge convenu du « gentil traduisant » (fig. 40 et 41). Que le poète recommande cette lecture n'est pas pour nous surprendre. En 1536, tandis que Macault s'attelle à l'édition des *Apophthegmes*, Marot traduit en vers trois colloques d'Érasme, preuve d'un intérêt commun pour l'œuvre du Rotterdamois<sup>9</sup>.

L'édition des *Apophthegmes* s'achève sur un texte intitulé « Les fautes », qui tient lieu d'*errata* et dans lequel un auteur anonyme (un correcteur ?) s'en remet à la « suffisance » du lecteur pour l'identification des éventuelles coquilles. L'auteur commence par déplorer que toute œuvre imprimée « se ressent de la négligence des ouvriers, et quelque foiz de leur ignorance ». Il mise ensuite sur la compétence du lecteur : « Les fautes qui se pourroient rencontrer en la presente traduction (lesquelles sont et legieres et en petit nombre) seront de prime face si cognoissables, et tant communes, que nul ne tumbera dessus, sans incontinant les recognoistre. » (fig. 42).

La traduction proprement dite se caractérise par une certaine liberté à l'égard de l'original latin, liberté qui permet à Macault d'atteindre une élégance de style encore rare à l'époque dans la prose française<sup>10</sup>. Ainsi s'explique sans doute le succès de cette publication, remise sous presse par le Soleil d'Or dès 1540, reprise en 1543, avant d'être réimprimée par des ateliers concurrents.

### Des réseaux courtisans ?

On peine à comprendre les raisons pour lesquelles Antoine Macault recourt aux services de Charlotte Guillard, mais on peut se demander si Jean de Gagny n'a pas pu jouer un rôle d'intermédiaire entre Macault et le Soleil d'Or.

Gagny, premier aumônier de François I<sup>er</sup>, a pu côtoyer Macault dans l'entourage du roi. Il se montre d'ailleurs très préoccupé par la question de la traduction en langue française. Le manuscrit des *Apophthegmes* que Macault remet à François I<sup>er</sup> en 1537 n'est pas un objet très différent du Primase que Jean de Gagny offre au roi la même année. Si aucun document n'atteste

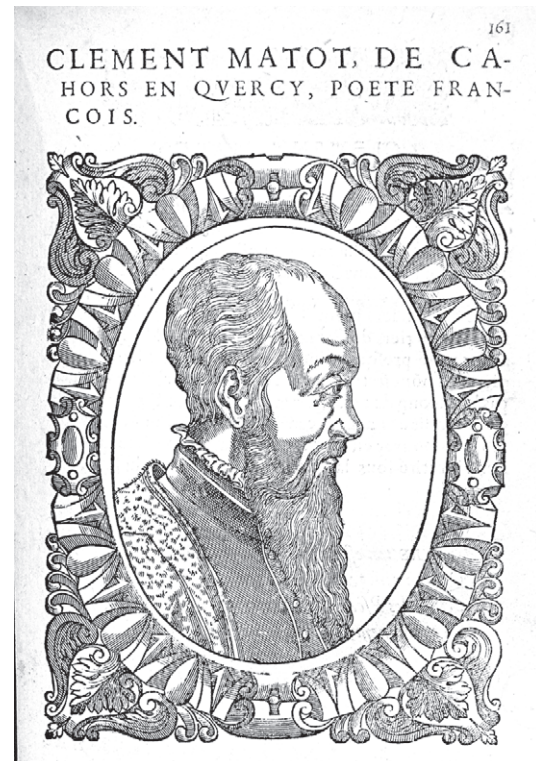


Fig. 40 > Portrait de Clément Marot dans Théodore de Bèze, *Les vrais pourtraits des hommes illustres*, Genève, Jean de Laon, 1581, in-4°; Tours, CESR.

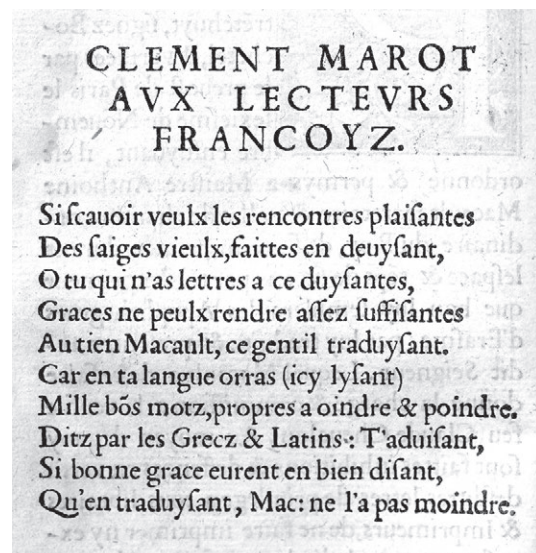


Fig. 41 > Dizain liminaire et huitain post-liminaire de Clément Marot dans *Les Apophthegmes...*, op. cit.

## LES FAULTES.

Qui voudroit maintenir que ce-  
 stuy oeuvre, ny autre quelconques  
 (tant soit il diligemment imprimé,  
 reueu, & corrigé) se puisse faire sans  
 qu'il se ressent de la negligence des  
 ouuriers, & quelque fois de leur ig-  
 norance: l'experience certes monstre  
 assez le contraire, pour nous garder  
 de l'en croire. Toutefois les fautes  
 qui se pourroient rencontrer en la  
 presente traduction (lesquelles sont  
 & legieres & en petit nombre) serot  
 de prime face si cognoissables & tant  
 communes: que nul ne tübera dessus,  
 sans incontant les recognoistre:  
 côme seroit (peult estre) vng a, pour  
 vng e, vng d pour vng p, vng c auf-  
 sy pour vng e & pour t, f & c, pour f,  
 h, pour b, i, pour l & e, m, pour n, o,  
 pour a ou e, p & q pour b ou d, r, pour  
 t, x

Fig. 42 > « Les fautes », dans Érasme, *Les Apophthegmes...*, op. cit.

l'existence de relations directes entre Gagny et Macault, plusieurs éléments nous renseignent en revanche sur la proximité de Gagny et de Clément Marot<sup>11</sup>. Les deux hommes figurent en bonne place parmi les contributeurs du *Recueil de vers latins, et vulgaires de plusieurs Poètes François, composés sur le trespass de feu Monsieur le Daulphin*, publié à Lyon par François Juste en 1536. L'aumônier Gagny fréquente donc les cercles littéraires de la cour. De plus, il publie la plupart de ses traductions françaises (le *Primase* de 1540, le *Guerricus* de 1542 et les *Paroles de Jésus-Christ* de 1542) chez Étienne Roffet, éditeur régulier des œuvres de Marot. Enfin, Gagny, chargé par François I<sup>er</sup> de « veoir et visiter » la traduction des trente psaumes, accorde à Marot son approbation et autorise la publication<sup>12</sup>. Ce faisceau d'indices convergents nous incite à penser que Gagny a pu orienter Antoine Macault vers les presses du Soleil d'Or.

Mais du point de vue de l'atelier, comment justifier cette publication ? Texte français traitant d'une matière très éloignée des spécialités habituelles de l'entreprise, *Les Apophthegmes* occupent une place singulière dans le

catalogue du Soleil d'Or. Peut-être faut-il y voir la marque d'une hésitation. Charlotte Guillard, qui vient de prendre en main son entreprise, a pu être tentée de se spécialiser dans l'impression de textes français, à la manière d'un Roffet ou d'un Vascosan, pour y renoncer presque immédiatement, se rabattant sur les spécialités historiques de l'atelier, droit savant et sources chrétiennes. D'autres publications du Soleil d'Or renforcent l'idée qu'en 1538-1539, Charlotte Guillard a hésité sur la direction à prendre. On la voit ainsi s'essayer à des publications d'un genre nouveau, notamment des traités médicaux et des textes grecs issus des lecteurs royaux ou de leurs auditeurs.

## MÉDECINS ET HELLÉNISTES : LE MILIEU DES LECTEURS ROYAUX

### Les réseaux de Jacques Bogard

Jacques Bogard, présent au Soleil d'Or dès le début de l'activité de Charlotte Guillard, a dû exercer une grande influence sur le recrutement des collaborateurs de l'atelier. On le sait brillant helléniste. Sa carrière personnelle, à partir de 1542, témoigne d'un intérêt certain pour l'histoire de la médecine. En tenant compte des maigres éléments biographiques dont on dispose, on peut avancer quelques hypothèses concernant sa formation et sa jeunesse.

Sorti vers 1530 de la faculté des arts, Bogard ne se consacre pas immédiatement, ou pas entièrement, à son apprentissage du métier d'imprimeur : il fréquente les milieux humanistes et renforce sa culture classique. Peut-être s'initie-t-il à la médecine hippocratique. Il suit les premiers cours

que dispensent au collège de Cambrai les lecteurs royaux Jacques Thouzat et Pierre Danès<sup>13</sup>. Bogard peut y fréquenter tout ce que Paris compte alors d'amateurs de nouvelles humanités.

Les origines de ce qui deviendra le collège des lecteurs royaux sont bien connues<sup>14</sup>. On sait l'engouement que suscite, en janvier 1530, après de nombreux atermoiements, l'institution par le roi de quatre lecteurs pour les langues bibliques : Pierre Danès et Jacques Thouzat (*alias* Toussain) pour le grec, François Vatable et Agacio Guidacerio pour l'hébreu. Une lettre de Pierre Siderander, jeune disciple des lecteurs royaux, témoigne de « l'enthousiasme pour les études » qui gagne alors Paris<sup>15</sup>. D'après les contemporains, les leçons des lecteurs royaux peuvent attirer jusqu'à trois ou quatre cents personnes<sup>16</sup>. Parmi eux, quelques figures appelées à un grand avenir : Jacques Amyot, Jean Dorat, Jean Calvin, Jean Cinquarbres, François Rabelais, Ignace de Loyola, Jean Antoine de Baïf, François Xavier, Théodore de Bèze, Jean Chéradame, Jean Davion, Jacques Goupyl, Louis Le Roy, Thomas Linacre, Denis Lambin, François Rasse Desneux, Hubert de Suzane, Guillaume Morel, Pierre Ramus, Jacques de Billy, Léger Duchesne, Adrien Turnèbe, Pierre de Ronsard ou encore Henri II Estienne<sup>17</sup>.

C'est au sein de ce milieu aussi hétéroclite qu'enthousiaste qu'évolue Jacques Bogard lorsqu'il débute sa carrière éditoriale au Soleil d'Or. Il ne manque pas de faire jouer ces relations savantes pour apporter à l'entreprise de nouveaux collaborateurs, au premier rang desquels le lecteur royal Jacques Thouzat, dont il épousera la fille, Émée.

Disciple et protégé de Budé, ami d'Érasme et de Germain de Brie, Thouzat est « un savant de profession, travailleur acharné, dont l'œuvre comme helléniste a été plus profonde et plus étendue, mais aussi moins brillante [que celle de Danès]<sup>18</sup> » (fig. 43). Son enseignement a toutefois marqué toute une génération d'étudiants parisiens. Pierre Ramus en fournit un précieux témoignage :

Tous les ans, Thouzat expliquait la grammaire grecque ; il faisait sentir la force de chaque terme, la vraie signification de chaque mot, ceux dont il convenait de se servir et ceux qu'il fallait éviter ; il donnait ses explications en un latin choisi, cicéronien, mais toujours clair et à la portée de ceux qui l'entendaient ; quand il ne pouvait rendre une expression grecque par un seul terme latin qui en fit sentir toute l'énergie, il en employait plusieurs, ne voulant rien laisser d'obscur, et s'attachant toujours à porter la lumière dans l'esprit de ses auditeurs. Chaque jour il expliquait les parties du discours et quelques endroits de la syntaxe, afin de mieux inculquer les principes et les fondements de la langue qu'il enseignait. Avait-il fini ses



Fig. 43 > Portrait de Jacques Thouzat dans Théodore de Bèze, *Les vrais pourtraits des hommes illustres*, op. cit.

leçons publiques, il préparait chez lui des compositions en latin et en français, pour les faire rendre ensuite en grec ; quand il expliquait un auteur, c'était toujours en maître supérieur à sa matière, mais c'était aussi en grammairien habile, qui ne négligeait ni les termes particuliers, ni les expressions singulières, ni le tour et l'arrangement des discours ni la syntaxe, ni même l'étymologie.<sup>19</sup>

Cet indéniable talent pédagogique se double d'un souci constant de mettre au jour des textes inconnus. Les travaux de Marie-Joseph Beaud-Gambier ont mis en évidence l'importance de Thouzat dans l'activité des presses parisiennes<sup>20</sup> : au prix d'une minutieuse enquête, elle a pu établir sa responsabilité dans plus de quatre-vingts publications, dont six seulement portent son nom. Son projet éditorial est clairement défini :

[Thouzat] n'a rien à voir avec un Alde Manuce ou un Josse Bade, désireux de donner aux érudits les œuvres complètes des grands auteurs classiques ; c'est un professeur soucieux de donner à ses élèves des textes grecs courts, mais d'une rigoureuse correction, sans recherche de beauté ni de décoration. Que ces livres soient des manuels destinés aux étudiants, les très nombreux exemplaires conservés, soigneusement annotés, nous en fournissent la preuve.

On voit ainsi paraître en 1538-1539 au Soleil d'Or de courts textes inédits de Justin et Proclus, dont les versions grecque et latine forment de minces volumes in-quarto<sup>21</sup> (fig. 44a et b et 45a et b). Aucun nom d'éditeur n'est explicitement imprimé dans ces ouvrages, mais un précieux exemplaire de l'*Admonitorius gentium liber* de Justin conservé à la Bibliothèque nationale de France nous permet d'attribuer à Jacques Thouzat l'initiative de cette publication : le volume, parsemé d'annotations diverses, porte l'indication manuscrite suivante : *Ita Tusanus legebat*<sup>22</sup>. Thouzat, qui sollicite à cette époque les presses de Jean Loys, Chrestien Wechel ou Conrad Néobar, adresse donc au Soleil d'Or quelques-uns des traités inédits qu'il porte au programme de son enseignement. Jean Irigoin propose de rapprocher ces éditions de deux autres publications données en 1539 : un fragment du livre VI de l'*Histoire* de Polybe édité par Jean Strazel et publié par Jean Loys ainsi que la *Théorie du mouvement circulaire* de Cléomède éditée par Jacques Thouzat chez son gendre Conrad Néobar la même année. Irigoin remarque que tous ces textes semblent avoir été établis à partir de manuscrits acquis en Italie pour François I<sup>er</sup>, qui viennent tout juste d'intégrer la bibliothèque de Fontainebleau<sup>23</sup>.

On peut également attribuer à Thouzat l'édition bilingue du Nouveau Testament imprimée sur les presses du Soleil d'Or en 1543<sup>24</sup>. La page de titre annonce d'emblée que l'édition suit celle procurée par Érasme. De fait, Thouzat s'est appuyé sur l'édition donnée à Bâle par Johann Bebel en 1535. Il en reprend les pièces liminaires, l'épître d'Érasme à Léon X (1<sup>er</sup> février 1516) et la réponse du pape (Rome, 10 septembre 1518). Ce qui motive cette remise sous presse, c'est l'important travail de collation auquel s'est livré Thouzat. La page de titre de la publication annonce un texte *iam denuo et collatum et postrema manu castigatum*. Les variantes repérées *ex diversis exemplaribus* sont regroupées à la fin de l'ouvrage dans une table spécifique. Par ce travail, Thouzat prolonge donc celui d'Érasme.

Si Thouzat n'occupe qu'une place relativement faible dans la production du Soleil d'Or, son rôle apparaît pourtant comme décisif dans la structuration des réseaux hellénistes qui forment l'entourage de Charlotte Guillard et Jacques Bogard. Il est l'ami de Germain de Brie, maître

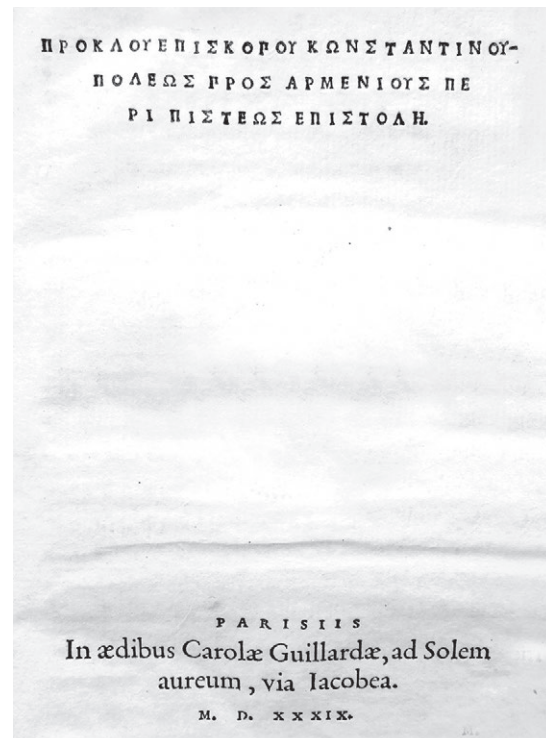
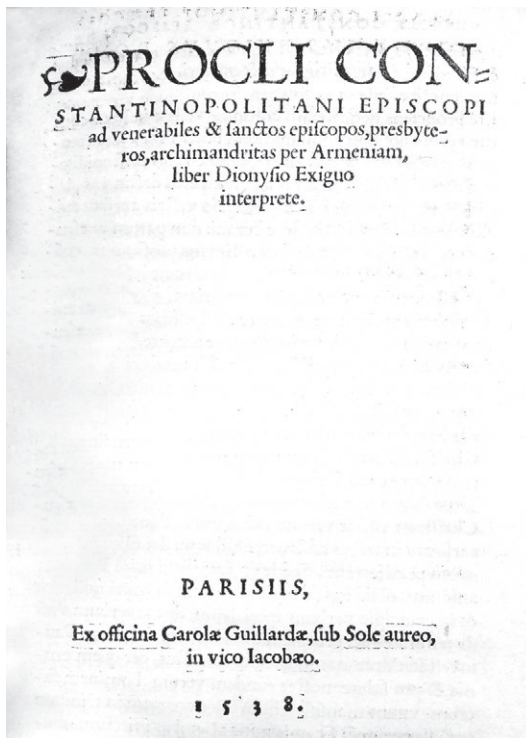


Fig. 44a et b > Éditions latine et grecque de Proclus, Ad venerablis et sanctos Episcopos... per Armeniam liber, Paris, 1538-1539, in-4°; Troyes, Bibliothèque municipale.

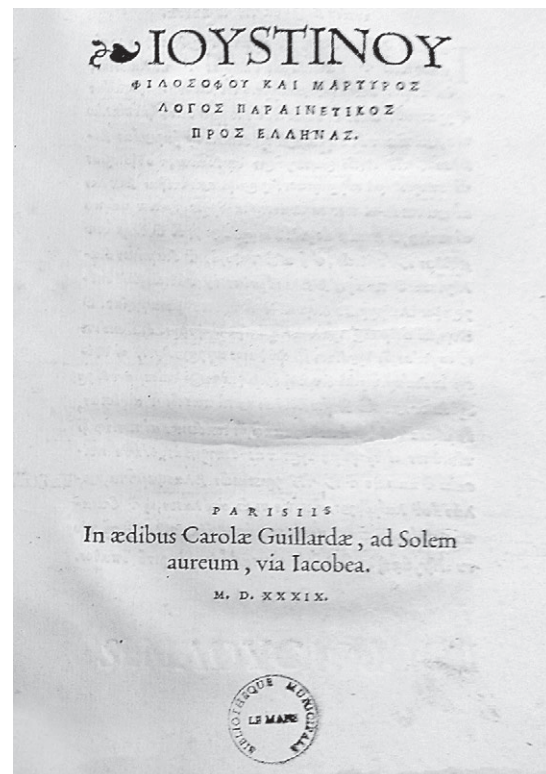
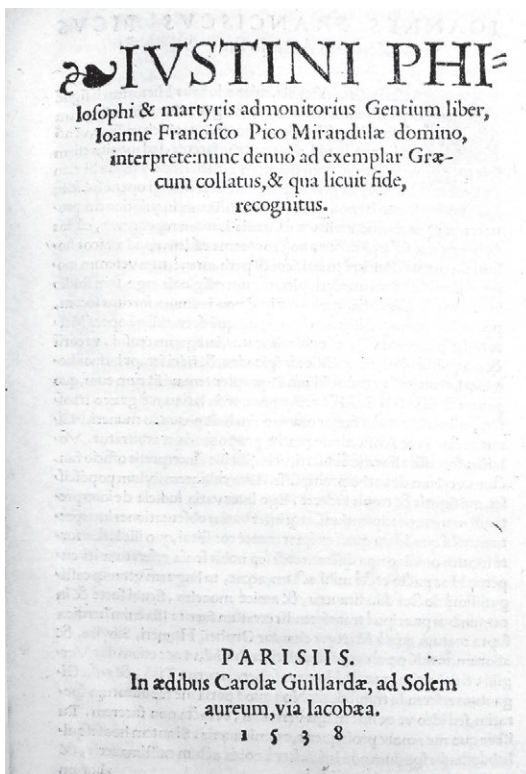


Fig. 45a et b > Éditions latine et grecque de Justin, Admonitorius gentium liber, Paris, 1538-1539, in-4°; Le Mans, Bibliothèque municipale.



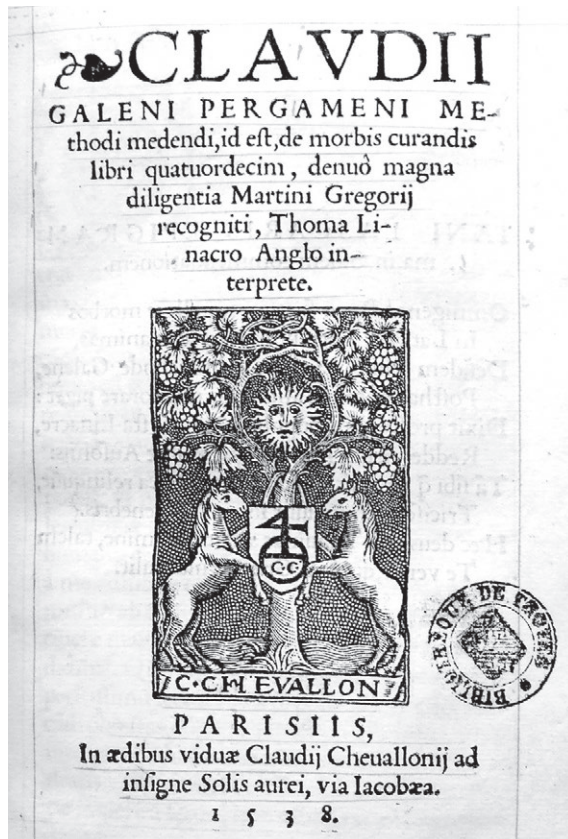


Fig. 46 > Galien, *Methodus medendi*, Paris, 1538, in-8°; Troyes, Bibliothèque municipale.

de cette reprise immédiate d'une traduction française publiée à Lyon chez Guillaume de Guelques. Il est probable que Charlotte Guillard ne s'est pas contentée de ce *Quatorziesme livre* : sans doute a-t-elle publié les traductions d'autres volumes du *Manuel*, qui ne nous ont pas été conservés.

C'est encore en 1538 qu'elle imprime un traité d'hygiène alimentaire, compilé de Galien et Hippocrate, élaboré par un certain Nicolas Plet « du Vimeu<sup>29</sup> ». On ne sait pas grand-chose de ce jeune Picard. Nous le trouvons inscrit à la faculté des arts en 1526 sous le réctorat de Claude Royllet<sup>30</sup> ; lui-même se déclare élève de Jean Pérelle – autre helléniste proche de Thouzat<sup>31</sup>. On ignore à quelle date il accède à la maîtrise, mais on sait que le jeune *magister in artibus* enseigne à l'université dès 1533<sup>32</sup>. Le 18 avril 1538, il rédige « au collège de Beauvais » (*ex schola Becodiana*) une épître dédicatoire à Jean Adam. Rien d'explicite ne permet de confirmer que Nicolas Plet et Jacques Bogard se fréquentent, mais le fait semble très probable. Il n'est d'ailleurs pas inutile de signaler que la famille Plet semble apparentée au lecteur royal François Vatable, lui aussi d'origine picarde<sup>33</sup> (fig. 47). Martin Grégoire et Nicolas Plet appartiennent tous deux à la même génération que Bogard ; ils fréquentent les mêmes amateurs de lettres grecques dans l'entourage des lecteurs royaux.

Bogard quitte le Soleil d'Or en 1541. Pour autant, son influence ne cesse pas de se faire sentir sur la production de l'atelier. Charlotte Guillard s'associe fréquemment avec son neveu, notamment pour l'impression de textes grecs et de traités médicaux. Ainsi donnent-ils tous deux, dès 1542, une édition bilingue (grec-latin) des aphorismes d'Hippocrate ; en 1543, Bogard met sous presse trois

d'œuvre de l'édition de Jean Chrysostome publiée par Chevallon en 1536<sup>25</sup>. Il est aussi le maître de la plupart des médecins qui collaborent avec l'atelier.

Charlotte Guillard publie en effet, dans les années 1538-1540, d'intéressants traités médicaux. L'atelier donne dès 1538 une édition latine de la *Méthode thérapeutique* de Galien dans la traduction de Thomas Linacre révisée par Guillaume Budé<sup>26</sup> (fig. 46). Cet ouvrage, initialement paru en 1519 et réimprimé par Chevallon en 1526, n'est pas une nouveauté ; mais le texte fait ici l'objet d'une importante révision par Martin Grégoire, médecin d'origine tourangelle et excellent helléniste, qui part peu après à Venise « rescrutier livres grez » au côté de Guillaume Pellicier<sup>27</sup> et qui se fera surtout connaître par la publication, en 1543, d'une édition du *De Ossibus* de Galien chez Michel de Vascosan.

Au même moment, le Soleil d'Or publie une traduction française du *Quatorziesme livre de la Methode therapeutique* traduit par le médecin lyonnais Jean Canape, dont l'unique exemplaire survivant est aujourd'hui conservé à Manchester<sup>28</sup>. On s'étonne

traités de Fuchs, Galien et Hippocrate pour le compte de sa tante ; en 1545, il réimprime pour le Soleil d'Or la version latine des aphorismes d'Hippocrate, ainsi qu'une édition de l'*Iliade*. En 1546-1548, il donne encore à Charlotte une demi-douzaine de traités médicaux de Leonardt Fuchs. C'est donc à Jacques Bogard qu'il convient d'attribuer la présence, au catalogue du Soleil d'Or, de près d'une vingtaine d'ouvrages médicaux de tradition galénique. La mort de Thouzat en 1547 et celle de Bogard à la fin de l'année 1548 n'empêcheront pourtant pas l'atelier de célébrer leurs travaux.

### Fédéric Morel et le *Lexicon* de Jacques Thouzat

En 1552, en association avec son confrère Guillaume Merlin, Charlotte Guillard publie à titre posthume le *Lexicon Graecolatinum* de Jacques Thouzat (fig. 48). Cette véritable somme lexicographique, issue de plusieurs décennies d'études, d'enseignements et de travaux éditoriaux, peut à bon droit être considérée comme le *magnum opus* de Thouzat<sup>34</sup>.

Son importance a pourtant été longtemps sous-estimée. En 1893, Abel Lefranc écrivait : « [Le *Lexicon*] qui témoigne d'un labeur énorme ne se distingue cependant pas des autres ouvrages du même genre parus à cet époque<sup>35</sup>. » En 1984, Olivier Reverdin ajoutait : « Le *Lexicon* de 1552 est décevant. Malgré l'ardeur de Charlotte Guillard, malgré le dévouement de Fédéric Morel, cette tentative parisienne doit être considérée comme un échec<sup>36</sup>. » En dépit de ces avis tranchés, l'importance de cet ouvrage dans l'histoire même de la philologie grecque ne fait aucun doute. D'abord, par son ampleur. Monique Mund-Dopchie remarque avec raison que « le *Lexicon* de 1552 a doublé de volume – et donc de matière traitée – par rapport aux dictionnaires qui le précèdent immédiatement<sup>37</sup> ». Il constitue par ailleurs la source principale de plusieurs dictionnaires, parmi lesquels le *Lexicon Graecolatinum* sorti des presses de Jean Crespin en 1554. Pour l'étude même de la carrière de Thouzat, il constitue un document majeur parce qu'il conserve les traces de l'enseignement et des textes étudiés par le lecteur royal.

Dans la présentation des différentes entrées, Thouzat se contente de suivre le canon lexicographique inauguré par le *Dictionarius graecus* de Ceratinus (Bâle, 1524), indiquant pour chaque item le nominatif, la désinence du génitif et l'article associé (Λόγος, ου, 'ο). Il innove cependant en multipliant les propositions de traduction, associant à chaque mot grec plusieurs équivalents latins. Pour mieux donner à entendre le sens des mots, il recourt parfois à des périphrases ou à des explications d'ordre culturel. Il innove également en citant nominativement les auteurs consultés, puisant largement dans le répertoire des textes qu'il a fait mettre sous presse pour



Fig. 47 > Portrait de François Vatable dans Théodore de Bèze, *Les vrais pourtraits des hommes illustres*, op. cit.

# LEXICON GRAECOLATINVM, IN- GENTI VOCVM ACCESSIONE,

*Jacobi Tusani Graecarum literarum Professoris Regij  
studio & industria locupletatum, scriptorum-  
que laudatorum auctoritate plurimis in  
locis illustratum, & à viris qui-  
bus scatebat vindicatum.*

*10. Ex Bibliotheca S. Genevieve Parisi. 1552.*

*Aut. Gouine*

*Clavis*



PARISIIS.

*Apud Carolam Guillard viduam Claudij Cheuallonij, in via Iacobæa sub sole  
auro: & Guilielmum Merlin, in ponte Teloneorum sub signo hominis syluestris.*

1552

Cum priuilegio Regis.



Fig. 48 · Jacques Thouzat, *Lexicon Graecolatinum*, Paris, 1552, in-folio ; Paris, Bibliothèque Sainte-Geneviève.

les commenter en cours. Par le fréquent recours à la citation, Thouzat met ainsi en pratique la méthode philologique préconisée par Guillaume Budé, qui consiste à tirer des auteurs classiques eux-mêmes la définition des mots employés. Jean-Marie Flamand remarque avec raison que l'on retrouve ainsi dans le *Lexicon* les caractéristiques de l'enseignement oral de Thouzat tel que l'évoquait Pierre Ramus<sup>38</sup>.

Mais cet important *Lexicon* a bien failli ne jamais voir le jour. La longue préface latine signée Charlotte Guillard relate les circonstances mouvementées qui ont compromis sa publication. Thouzat avait confié à Jacques Bogard un petit fascicule destiné à servir de spécimen afin que l'imprimeur puisse se faire une idée de la teneur et de la mise en pages du volume. Mais la mort, survenue le 16 mars 1547, empêche Thouzat d'achever son travail. L'helléniste laisse derrière lui quatre volumes manuscrits remplis d'une « forêt de mots » (*vocabulorum silva*), peu lisibles et désordonnés, que Bogard recueille soigneusement. Il confie la mise au net de ces notes à l'un de ses correcteurs (non nommé). Mais Bogard, son épouse et l'un de leurs enfants meurent d'une épidémie au cours d'une même journée, entre le 11 août et le 28 octobre 1548. Charlotte Guillard reprend alors le flambeau et confie à un jeune helléniste d'origine champenoise, Frédéric Morel, le soin d'achever la rédaction du *Lexicon* et d'en corriger les épreuves<sup>39</sup>.

On a parfois décrit Frédéric Morel comme un « correcteur » véritablement attaché au Soleil d'Or. Dumoulin lui attribuait une responsabilité dans les principales publications de Charlotte Guillard, depuis la *Biblia sacra* de Jean Benoît (1549) jusqu'aux éditions de saint Jean Chrysostome (1554-1555<sup>40</sup>), mais aucun fait ne vient corroborer cette assertion. Par contrat de mariage, Morel s'associe d'ailleurs dès 1552 à son beau-père Michel de Vascosan, ce qui semble interdire toute implication de longue durée dans une collaboration avec le Soleil d'Or<sup>41</sup>. Morel n'est, au mieux, qu'un collaborateur parmi d'autres. Il reste néanmoins très proche de l'entourage de Charlotte Guillard : en 1562, Yolande Chausson, femme de Guillaume Guillard, sera marraine d'Isabelle, la fille de Frédéric Morel et de Jeanne de Vascosan<sup>42</sup>. Frédéric Morel a donc pu amener vers Charlotte Guillard quelques-unes des anciennes relations de Jacques Bogard.

### Autour de Morel : Mizauld et Périon

En 1553, le Soleil d'Or publie trois courts textes astrologiques qui contrastent singulièrement avec sa production habituelle. On ne saurait comprendre la raison de ces publications sans s'attarder sur la figure de leur auteur, le médecin et astrologue Antoine Mizauld<sup>43</sup>.

Né à Montluçon aux alentours de 1512, Mizauld se forme à Bourges au début des années 1530. Il y rencontre Pierre Du Chaŕstel, avec lequel il se lie d'amitié et qui lui fait découvrir les innovations humanistes. Mizauld gagne ensuite Paris où il s'inscrit à la faculté des arts en décembre 1537<sup>44</sup>. Du Chaŕstel accède au même moment au statut de lecteur particulier du roi. Mizauld, qui sait déjà le grec, fréquente assidûment le milieu des lecteurs royaux. Il intègre notamment le cercle d'Oronce Finé, lecteur royal en mathématiques, dont il devient, selon Jean Dupêbe, « le disciple favori<sup>45</sup> ». Parallèlement Mizauld se forme à la médecine auprès du célèbre médecin humaniste Jacques Dubois (*Sylvius*). Ce dernier, qui enseigne alors au collège de Tréguier, succédera à Guido Guidi au poste de lecteur royal en médecine en 1550<sup>46</sup>. Mizauld demeure auprès de lui pendant sept ans, jusqu'à son accession au grade de docteur en médecine, tout en s'initiant à l'astrologie avec Oronce Finé.

Mizauld fréquente donc à Paris les mêmes milieux humanistes que Jacques Bogard. Les deux hommes se connaissent probablement. Chez Bogard, Mizauld rencontre Frédéric Morel, dont il semble très proche : lorsque Morel s'installe à son compte en 1559, il deviendra l'imprimeur attribué de Mizauld, qui lui confie tous ses travaux. C'est peut-être sa relation avec Morel qui explique la présence de Mizauld au catalogue du Soleil d'Or en 1553. En quête d'un mécène, Mizauld donne trois courts traités astrologiques largement inspirés de Giovanni Pontano, dédiés respectivement au chancelier François Olivier, à l'évêque Antoine Olivier et au président du Parlement Antoine Minard.

Fédéric Morel a également pu introduire auprès de Charlotte Guillard un autre collaborateur : le grand helléniste bénédictin Joachim Périon, qui fournit au Soleil d'Or des traductions inédites dans les années 1554-1555<sup>47</sup>. Né en Touraine vers 1499, Périon entre à l'abbaye bénédictine de Cormery en 1517. Protégé par les grands notables tourangeaux, Denis Briçonnet et François Bohier, il gagne Paris où il étudie en 1527 et obtient quinze ans plus tard le doctorat en théologie. Il mène parallèlement une carrière d'éditeur et de traducteur de textes grecs et latins : Aristote, Platon, Cicéron, Porphyre, Jean Damascène, Justin, Denis l'Aréopagite, dont il publie des éditions grecques ou latines chez Simon de Colines, Michel de Vascosan, Thomas Richard, Jacques du Puys ou Jean Loys dès le début des années 1540. Cette carrière de traducteur lui vaut la reconnaissance officielle : il est nommé traducteur du roi en 1554. C'est à ce moment que, pendant une brève période, Périon confie plusieurs textes au « clan Guillard ». En 1554, Sébastien Nivelles imprime les *Dialogorum de linguae Gallicae origine ejusque cum Graeca cognatione libri quatuor*, ouvrage dans lequel Périon entend démontrer la parenté des langues grecque et française. Sébastien Nivelles et Charlotte Guillard donnent au même moment deux versions, grecque et latine, d'un recueil d'oraisons inédites de Néctaire et Jean Chrysostome. Par leur nature et leur format, ces courtes publications ne sont pas sans rappeler les éditions de Justin et Proclus que Jacques Thouzat avait confiées au Soleil d'Or en 1538 et 1539. En 1555, Périon donne encore aux presses du Soleil d'Or sa traduction d'un commentaire inédit d'Origène sur l'Évangile de Jean. La réalisation en est extrêmement soignée et la dédicace à Henri II suffit à montrer l'importance qu'accorde Périon à ce travail. Or, cette édition *princeps* du commentaire d'Origène semble aller de pair avec celle du *De recta in Deum fide dialogus* d'Origène, également dédié à Henri II, que Périon confie au même moment aux presses de Michel de Vascosan, beau-père de Frédéric Morel. Donnant ses textes à deux imprimeurs différents, Périon a peut-être voulu les mettre en concurrence. Si tel est le cas, Charlotte Guillard ne semble pas avoir remporté ses suffrages : en janvier 1556 (n. st.), Périon conclut un contrat d'édition avec Michel de Vascosan, qui devient désormais son imprimeur attribué, ce qui marque la fin de sa brève collaboration avec le Soleil d'Or<sup>48</sup>.

### Guillaume Postel et Michel Lescuyer

Dans l'entourage du Soleil d'Or se distingue enfin la figure de Guillaume Postel (fig. 49). Né vers 1510 dans une famille de métayers normands, Guillaume Postel est un autodidacte<sup>49</sup>. Un temps domestique au collège Sainte-Barbe, il est remarqué par André de Gouvéa, puis par Guillaume Budé. Inscrit à la faculté des arts en décembre 1530, il intègre le collège du Cardinal-Lemoine, où il étudie en 1531. Ce collège, véritable pépinière pour les idées nouvelles, fut celui de Lefèvre d'Étaples, Nicole Bérauld, Salmon Macrin, Robert Estienne et Jacques Dubois<sup>50</sup>. Postel peut

y côtoyer les lecteurs royaux Danès, Thouzot, Vatable qui lui enseignent le grec et l'hébreu. Il apprend aussi l'espagnol, le portugais et s'initie à l'arabe. Au milieu des années 1530, il intègre la suite de Jean de La Forest, premier ambassadeur de France en Turquie, auprès duquel il reste près de deux ans. Ce séjour lui permet de parfaire sa connaissance des langues orientales. Il regagne Paris en 1537 précédé d'une réputation d'orientaliste érudit qui lui vaut d'être nommé lecteur royal en mathématiques et « langues pérégrines » en 1539.

Cette trajectoire parfaite pourrait orienter Postel vers une carrière semblable à celle des plus brillants humanistes. Mais Postel, dont le mysticisme tend vers la folie, est rapidement victime de ses chimères : en 1542, il quitte son poste de lecteur royal pour se consacrer à la « concorde universelle », soucieux d'accorder chrétiens et musulmans dans une même religion du Christ. Postel ne parvient pas à faire imprimer à Paris son *De orbis terrae concordia*, censuré par la faculté de théologie, qu'il publie finalement à Bâle chez Oporin. S'ouvre alors une longue période d'errance et de voyages. En 1544, Postel rejoint Ignace de Loyola et François-Xavier à Rome, où il est intégré comme novice parmi les jésuites. Mais son tempérament et son mysticisme le rendent indésirable et il quitte la congrégation en 1546 pour gagner Venise, où il s'attache à l'étude de la kabbale. Après un nouveau séjour en Orient (1549), il regagne l'Italie (1551), puis Paris (1552), où il dispense avec succès des cours au collège des Lombards. Ses obsessions mystiques – il prétend notamment être mort et ressuscité – font rapidement douter de sa santé mentale et l'orientaliste est finalement contraint de reprendre la route. Il gagne Besançon, puis Bâle, Venise et enfin Vienne en Autriche, où il enseigne quelque temps. Il quitte la ville pour regagner l'Italie, Padoue d'abord, puis Venise, où, désireux de laver sa réputation d'hérétique, il obtient d'être jugé. Le procès de 1555 le déclare « non pas méchant, mais fou<sup>51</sup> ». Il est emprisonné à Ravenne, puis à Rome jusqu'en 1559. Il retourne en France, où il est à nouveau jugé en 1562. Il vit reclus au couvent de Saint-Martin-des-Champs jusqu'à la fin de sa vie, poursuivant ses travaux sur la kabbale et le zohar. Il meurt en 1581.

Lors de son séjour en France au début des années 1550, Postel fournit de nombreux textes aux neveux de Charlotte Guillard. Sébastien Nivelles, Guillaume Guillard, Jean Ruelle et Martin Le Jeune publient un grand nombre de ses textes dans les années 1552-1554<sup>52</sup>. C'est précisément chez Sébastien Nivelles que paraît en 1553 un texte inédit de Guillaume Postel, la *Description et charte de la Terre Sainte qui est la propriété de Jesus*. Cette publication est intégrée à l'intérieur d'un volume plus ample proposant une *Vie de Jesus Christ... composée & extraicte des quatre Evangelistes, reduictz en une continuelle sentence*<sup>53</sup>, dont l'auteur, explicitement désigné, est Louis Miré, le correcteur du Soleil d'Or (fig. 50).



Fig. 49 > Portrait anonyme de Guillaume Postel, dans Guillaume Postel, *De cosmographia disciplina*, Leyde, 1636, in-18 ; Londres, Wellcome Library.

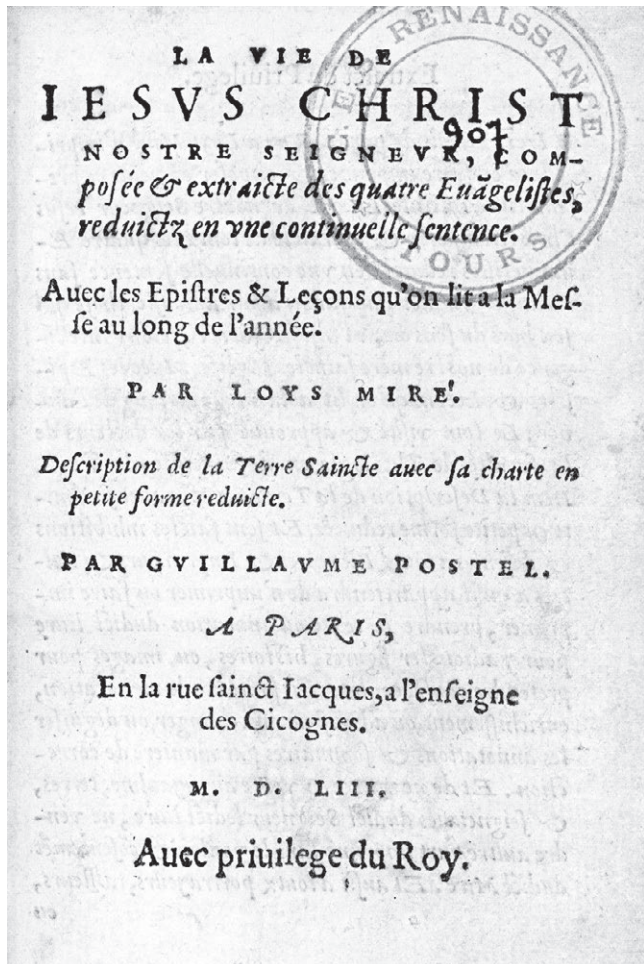


Fig. 50 > Louis Miré, Vie de Jésus-Christ, Paris, Sébastien Nivelle, 1553, in-8° ; Tours, CESR.

Cette *Vie de Jesus Christ* par Louis Miré mérite notre attention. Elle se présente comme une œuvre inédite, mais il s'agit en réalité d'une nouvelle traduction de la *Jesu Christi Vita* du chartreux néerlandais Guillaume de Branteghem (1537). Le texte est précédé d'un « calendrier ou ordre du temps pour tout jamais restitué et corrigé » et complété par « les Epistres et leçons tant du Vieil que du Nouveau Testament, lesquelles sont leues & chantées en leglise au long de l'année ». Le volume s'achève sur la *Description et charte de la Terre Sainte*. Contrairement aux autres ajouts, le texte de Postel jouit de sa propre page de titre et d'une pagination indépendante, ce qui lui confère un statut d'œuvre à part entière. Mais sa présence à la suite de celui de Miré n'a rien de fortuit. Dans la préface, Postel justifie l'association de son texte à celui de Miré :

Pour autant que en un mesme instant de ceste mienne description, Dieu ha meu *notre familier Loys Miré* tant a recognoistre des Grecques & Latines comme des vulgaires versions la teneur des Quatre Evangelistes pour les mettre en une continuelle Histoire & Concorde desdictz Evangelistes soubz le titre de la Vie de Jesus Christ, ayant esté l'œuvre de Messieurs les Theologiens visité & corrigé, il m'a semblé a mode des commentaires de Caesar qui portent leur Charte, conjointre la mienne avec ladicte histoire Evangelique.<sup>54</sup>

Cette longue citation révèle donc l'existence d'une *familiarité* unissant Postel à Miré<sup>55</sup>. Les deux hommes sont probablement amis de longue date. En 1538, la toute première publication de Guillaume Postel s'ouvrait sur une épître dédicatoire adressée par un certain Michel Lescuyer (*Scutarius*) au secrétaire royal Antoine Patoillet<sup>56</sup>. Lescuyer n'a guère attiré l'attention des historiens<sup>57</sup>. Ce personnage semble pourtant avoir exercé une certaine influence. On le croit originaire du diocèse de Meaux<sup>58</sup> ; il est apparemment prêtre, maître ès arts, bachelier en décret<sup>59</sup> ; au début des années 1560, il est sans doute curé de Saint-Hilaire<sup>60</sup> et en 1566 « prêtre chapelain en l'Église de Paris<sup>61</sup> » – mais toutes ces informations demeurent peu assurées car le risque de confusion avec un homonyme est grand. Michel Lescuyer semble très proche des libraires du Soleil d'Or puisqu'en 1569 il est désigné tuteur des enfants mineurs de Guillaume Guillard<sup>62</sup>. On peine cependant à apprécier son rôle et son importance dans le monde du livre parisien en général et dans l'entourage de Charlotte Guillard en particulier.

On ne sait pas grand-chose de la relation qui unit Lescuyer à Postel sinon ce que Lescuyer lui-même nous en apprend : en 1538, il héberge sous son toit le jeune orientaliste à peine rentré de son séjour en Turquie<sup>63</sup>. Nous retrouvons Michel Lescuyer six ans plus tard, lorsque Louis Miré lui dédie sa première véritable publication, la version révisée et augmentée des œuvres de saint Hilaire

de Poitiers publiée au Soleil d'Or. Dans une longue épître, Louis Miré désigne Lescuyer comme « son mécène ». Il ne manque pas de souligner l'ampleur de la dette qu'il a contractée à son égard :

Je te dois tant, à toi plus qu'aux autres (que ta bonté a réchauffés) que je n'ai pas du tout la force de l'exprimer par des mots, ni de seulement le saisir par la pensée. En effet, qu'aurais-je pu faire, tout espoir étant perdu, secoué par les flots d'un funeste destin, puis naufragé, si ce n'est tendre mes mains pour que tu me viennes en aide ? D'abord privé de l'un de mes parents, et finalement d'un oncle maternel qui, tant qu'il vécut, m'avait à peine nourri d'une initiation aux études, alors que j'avais perdu tout espoir de recevoir l'aide qui m'était nécessaire, moi qui me suis réfugié à ton ancre sacrée (comme on dit), tu m'as nourri en m'accompagnant d'une affection plus grande que celle d'un père ; toutes les choses qui permettent un accès facile aux études, tu me les as procurées ; tu m'as assisté par tes conseils aussi bienveillants que sûrs, ainsi que par tes biens matériels ; tu as facilité mes pas de toutes les manières et en toutes choses, bougeant la moindre pierre, de sorte qu'enfin je puisse vivre avec mes propres forces et m'adonner avec zèle au libre travail des études.<sup>64</sup>

À la lumière de cette préface, nous pouvons reconstituer le tableau. À la fin des années 1530, Miré vit pauvrement, comme nombre d'étudiants parisiens, de ses travaux de corrections typographiques et du maigre soutien financier que lui accorde son oncle, le prêtre Denis Tuté. À la mort de celui-ci, il se trouve dépourvu de ressource. Michel Lescuyer, chez qui il loge, le prend alors sous son aile, lui accordant le soutien financier et matériel nécessaire à la poursuite de ses études. Ainsi s'expliquent l'amitié et la « familiarité » qui unissent Postel à Miré : les deux hommes ont sans doute partagé le même toit, ayant tous deux été les commensaux de Michel Lescuyer.

L'amitié qui le lie à Louis Miré est donc antérieure au revirement mystique de 1542 et à la marginalisation que Postel a ensuite subie. Miré ne devient pas l'ami d'un fou mystique, mais celui d'un jeune orientaliste brillant, auréolé de la gloire de ses premiers voyages, et qui s'appête à devenir lui-même lecteur royal. Cette amitié vient confirmer l'étroite proximité entre le Soleil d'Or et les milieux humanistes parisiens.

On a dit qu'à partir de 1552, Miré semble quitter le Soleil d'Or. La *Vie de Jésus-Christ* traduite de Branteghem, qui paraît chez Nivelles en 1553, est la dernière trace de sa présence à Paris. Ce texte, précédemment traduit par Conrad Néobar en 1540, avait été condamné par la faculté de théologie le 5 octobre 1543<sup>65</sup>. Miré, qui devait connaître la version de Néobar, a pu y avoir recours. Il propose une version extrêmement proche de la précédente, quoique rédigée dans un français beaucoup plus agréable. Une collation systématique des deux publications permettrait de savoir si Miré a procédé au « toilettage » qui s'imposait pour en ôter les passages litigieux. L'origine de ce texte est en tous les cas soigneusement masquée, l'ouvrage s'affichant comme un traité résolument catholique. Le nom de Branteghem a ici totalement disparu, Miré se présentant comme auteur à part entière. Le privilège insiste en tous cas sur la conformité de l'œuvre avec l'Écriture sainte, « selon l'intelligence de notre mere sainte Eglise ». Il est en outre précisé que le tout a été « visité & approuvé par les docteurs de la faculté de theologie en l'Université de Paris ».

Cette remise sous presse d'un texte précédemment condamné par la faculté de théologie a-t-elle pu attirer des ennuis à Louis Miré ? Rien n'est moins sûr. Mais on peut constater qu'il quitte Paris peu après pour réparaître à Lyon, où il meurt en 1560. Il n'est pas inutile de dire quelques mots sur



les dernières années de sa vie car celles-ci nous permettent de compléter le portrait intellectuel de celui qui fut, pendant plus de dix ans, le prote de Charlotte Guillard.

## BIBLIOPHILES ET ANTIQUAIRES : LE CERCLE DES JURISTES

### Louis Miré, humaniste

C'est probablement en 1553 que Miré quitte Paris. Il emporte dans ses bagages une partie de sa bibliothèque personnelle, qui comprend notamment un exemplaire des œuvres de saint Bernard imprimé par Charlotte Guillard en 1551, entièrement composé d'épreuves corrigées<sup>66</sup>, et le *Codex Agobardinus*, manuscrit du IX<sup>e</sup> siècle, qu'il avait pu utiliser pour l'édition de Tertullien en 1545<sup>67</sup>. La présence de Miré à Lyon n'est attestée qu'à partir de 1558. On sait cependant qu'il y vit depuis plusieurs années : dans une préface rédigée en août 1560, il affirmera être brièvement retourné à Paris « pour affaires » en 1557<sup>68</sup>. Nous pensons donc qu'il a pu gagner Lyon dès 1553.

Là, Miré loge chez Jean de Tournes, pour le compte duquel il exerce son métier de « correcteur d'imprimerie<sup>69</sup> ». On ignore comment les deux hommes se sont connus et pour quelles raisons Miré a préféré quitter le Soleil d'Or pour s'installer chez un concurrent lyonnais. Il est toutefois possible que des liens aient existé entre les deux ateliers lyonnais et parisiens : dans le courant des années 1540, Charlotte collabore à plusieurs reprises avec Jacques Gazeau, libraire

parisien, frère de l'imprimeur lyonnais Guillaume Gazeau, lui-même gendre de Jean de Tournes<sup>70</sup> et qui sera d'ailleurs témoin quand Louis Miré formulera ses dernières volontés. Tout semble ainsi indiquer que Louis Miré est déjà connu des libraires lyonnais lorsqu'il prend la décision d'achever sa carrière sur les bords du Rhône.

En 1558, Miré est associé à l'édition des œuvres d'Ausone préparée par Étienne Charpin et imprimée par Jean de Tournes<sup>71</sup> (fig. 51). Malgré sa taille modeste, l'ouvrage est important : Charpin, prêtre de Saint-Jean de Lyon, a découvert dans la bibliothèque de l'abbaye de Sainte-Barbe un manuscrit présentant de nombreuses œuvres inédites dont il donne ici l'édition *princeps*. L'impression en est d'ailleurs particulièrement soignée. Miré rédige une brève épigramme liminaire dédiée à Étienne Charpin en forme de plaidoyer pour la remise sous presse des textes anciens<sup>72</sup>. La présence de Miré au côté de Guillaume Paradin et Robert Constantin, autres préfaciers du volume, suffit à définir le milieu dans lequel il évolue à Lyon, monde d'historiens et d'antiquaires. Sa proximité avec Étienne Charpin semble réelle<sup>73</sup>. Celui-ci est probablement

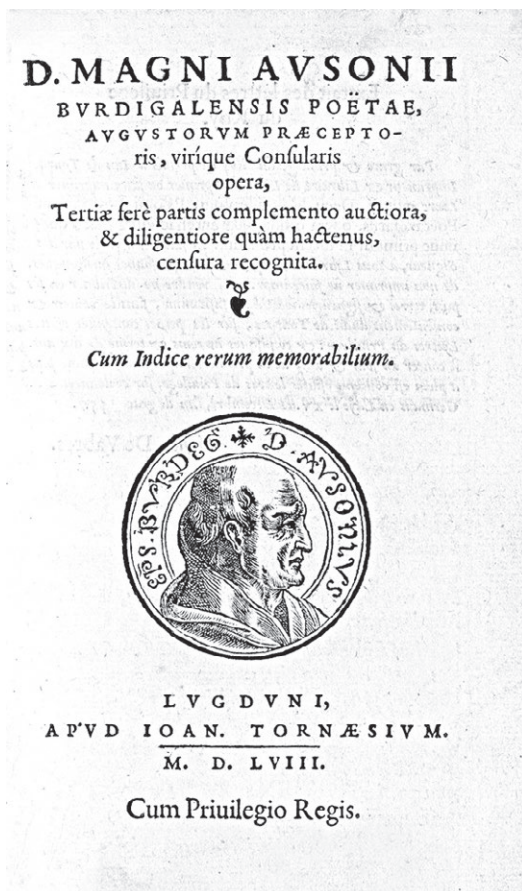


Fig. 51 > Ausone, Opera, Lyon, Jean de Tournes, 1558, in-8°; collection privée.

l'un des plus importants bibliophiles lyonnais : sa bibliothèque était suffisamment riche pour qu'il en publie le catalogue en 1555<sup>74</sup>. La bibliothèque municipale de Lyon conserve au moins une douzaine de livres provenant de sa collection et annotés de sa très belle main.

Chez Jean de Tournes, Miré prépare une édition de l'*Epitome novellarum* de Julien, qui verra le jour après sa mort en 1561. Il entame également la préparation d'une nouvelle édition du *Code théodosien*<sup>75</sup> et de la paraphrase de Théophile, mais il n'a le temps d'achever aucun de ces projets. Le 3 septembre 1560, dans la maison de Jean de Tournes, Louis Miré, « étant au lit malade débile de sa personne, toutesfoys sain de ses sens et entendement », ordonne ses dernières volontés<sup>76</sup>. Demandant à être inhumé au cimetière Saint-Nizier de Lyon, il lègue 100 livres à sa sœur Claudine, désigne ses neveux et nièces comme légataires universels et choisit Jean de Tournes, « se confiant de sa personne », comme exécuteur testamentaire. Les témoins présents révèlent sans doute quelques-unes des amitiés lyonnaises de Louis Miré. Charpin y figure en bonne place, au côté de François Delage, prêtre convicaire de l'église Saint-Nizier ; les libraires Michel Jouve et Louis Tachet, tout comme l'imprimeur Jean Vulre, sont également là, aux côtés de Guillaume Gazeau. S'y trouve aussi un menuisier dénommé Jean Barbou. Après ce testament, on ne conserve aucune trace des activités de Louis Miré : sans doute faut-il en conclure qu'il meurt dans les jours qui suivent.

### Louis Miré et le cercle des Du Tillet

L'activité éditoriale de Louis Miré, tant à Paris qu'à Lyon, témoigne d'un intérêt et de compétences certaines pour l'un et l'autre droits. Le numismate Hubert Goltzius, qui dit l'avoir rencontré à Lyon en août 1560, le qualifie d'ailleurs de « jurisconsulte<sup>77</sup> ». Ce qualificatif semble indiquer que Miré, comme bon nombre d'humanistes de son temps, a suivi une formation juridique. « Philonome » compétent, il bénéficie d'ailleurs de l'amitié et de l'estime de juristes aussi réputés que Pierre Pithou ou Jacques Cujas<sup>78</sup>. C'est probablement lui qui attire vers le Soleil d'Or, dans les années 1540-1550, un petit nombre de collaborateurs spécialistes des matières juridiques.

Il fréquente par exemple un jeune avocat parisien nommé Martin Mesnart, qui collabore avec le Soleil d'Or depuis le milieu des années 1540<sup>79</sup>. La vie de Mesnart, jeune juriste apparemment réputé en son temps, n'est guère documentée. Il mérite pourtant d'être présenté. Fils d'un greffier de l'Officialité de Paris, Martin Mesnart grandit et vit dans l'hôtel familial de la rue des Anglais<sup>80</sup>. Il est inscrit à la faculté des arts en juin 1534 sous le rectorat d'Antoine de Méry<sup>81</sup> et demeure « escollier » au moins jusqu'en mai 1546<sup>82</sup>. Se destinant à la carrière juridique, il suit apparemment l'enseignement de Pierre Rebuffi, qu'il mentionne plus tard comme son *praeceptor*<sup>83</sup>. Il se fait connaître par les épigrammes latines qu'il place en tête des publications du Soleil d'Or, associant son nom aux éditions d'Euthyme Zygabène, de Tertullien et de Robert Céneau. Il offre en outre à Guillaume Postel un dizain en français qui figure en tête de *La Loy Salique* imprimée par Sébastien Nivelles (1552). Devenu avocat au Parlement, Mesnart publie en 1555 au Soleil d'Or son seul véritable livre, le *Legum Pontificiarum Gregorii Noni Pentateuchus*, commentaire des *Décrétales* de Grégoire IX. Étienne Pasquier, qui lui consacre un éloge appuyé, évoquera ses talents poétiques en ces termes :

Nous avons l'un de nos compagnons nommé maître Martin Mesnart, personnage qui savait bien faire le Palais autant que nul autre, & accompagné de toutes les bonnes parties tant de l'ame de l'esprit, que vous sçauriez desirer en homme, lequel se joüe en ceste façon de son esprit quand il peut.<sup>84</sup>

Quels que soient ses talents de juristes, Mesnart demeure cependant une personnalité secondaire dans le catalogue du Soleil d'Or. Plus intéressante est pour nous la figure d'Aymar de Ranconnet, que Miré décrit en 1560 comme son « vieil ami<sup>85</sup> ». Né à Périgueux en 1499, cet ancien collaborateur de Robert Estienne, devenu président de la deuxième chambre des requêtes au Parlement de Paris, possède une riche bibliothèque<sup>86</sup> et passe pour l'un des hommes les plus érudits de son temps<sup>87</sup>. Il ne compte pas parmi les collaborateurs directs du Soleil d'Or ; on ne connaît de lui aucun texte, pas même une pièce liminaire, mais il est fréquemment cité dans les préfaces et épîtres dédicatoires. Ranconnet prête ainsi à plusieurs reprises son concours aux travaux de l'atelier, confiant à Louis Miré quelques-uns des nombreux trésors que renferme sa bibliothèque. C'est de Ranconnet que Miré obtient le prêt de trois manuscrits du *Code* pour son édition du *Digestum novum* en 1550 ; c'est encore auprès de Ranconnet qu'il exhume un manuscrit de l'*Epitome novellarum* de Julien pour la préparation de son édition lyonnaise<sup>88</sup>. Sans se faire lui-même éditeur, Ranconnet encourage et accompagne bien des publications<sup>89</sup>. Il reçoit ses amis lettrés dans sa maison de la rue des Poulies, non loin du Louvre. Il est probable que l'amitié que Miré entretient avec Cujas est née au sein de ce cénacle. Sans doute est-ce par l'intermédiaire de Ranconnet que le Soleil d'Or donne en 1556 les *Genialium dierum libri sex* d'un de ses compatriotes, le juriste périgourdin Maturin Montan.

L'atelier bénéficie également de la collaboration d'un condisciple de Ranconnet, le jeune Jean Du Tillet<sup>90</sup>. Issu d'une importante famille de magistrats originaire d'Angoulême, Jean est fils d'Élie Du Tillet (vice-président de la chambre des comptes à Paris) et frère cadet du célèbre Jean Du Tillet de la Bussière, qui meurt la même année que lui et avec lequel on aura garde de le confondre<sup>91</sup>. Les deux frères tiennent, dans leur maison du Grand-Becq, rue Saint-Jacques, à quelques mètres du Soleil d'Or<sup>92</sup>, un cénacle que fréquentent Théodore de Bèze, Jean-Antoine de Baïf ou Pierre de Ronsard<sup>93</sup>. Tandis que son aîné se fait greffier du Parlement de Paris, Jean Du Tillet le jeune, qui se destine à la carrière ecclésiastique, suit probablement une formation au droit canonique. Il consacre son temps libre à la recherche et à l'édition de textes inédits. Encore *adolescens*, Du Tillet découvre un manuscrit des œuvres de Pacien de Barcelone, jusqu'alors inédites, qu'il confie aux presses du Soleil d'Or en 1538. Du Tillet collabore ensuite étroitement avec les proches de Jacques Bogard, donnant tour à tour des textes à Conrad Néobar (1540), Michel de Vascosan (1544), Bogard lui-même (1548) et Guillaume Morel (1549). Mais en 1548, à la mort de Bogard, le jeune ecclésiastique revient vers le Soleil d'Or : Du Tillet collabore ainsi à l'édition des *Pandectes glosés* (1548-1550), fournissant à Louis Miré un manuscrit de sa bibliothèque. En 1550, il offre à l'atelier l'édition *princeps* des huit derniers livres du *Code théodosien*, jusqu'alors inconnus, qu'il a pu établir à partir d'un de ses manuscrits. Du Tillet voyage ensuite en Italie avec Gentien Hervet et rencontre à Rome en 1551 Jean Matal (*Metellus Sequanus*), qui l'autorise à copier plusieurs manuscrits de textes inédits<sup>94</sup>. À son retour, ses nouvelles fonctions ecclésiastiques (il est évêque de Saint-Brieuc, puis de Meaux) l'éloignent des préoccupations éditoriales.

Plus surprenante peut-être est la présence, dans ce cercle, de Jacques de Vintimille, qui donne au Soleil d'Or en 1550 une édition non glosée des *Pandectes* de Justinien. Sa biographie est bien connue<sup>95</sup>. Natif de Rhodes, qu'il quitte à l'âge de dix ans en 1523, Vintimille est élevé à Lyon par le chevalier Georges de Vauzelles, avant d'être envoyé par son tuteur aux écoles de Lyon, de Paris, puis de Toulouse. À l'âge de vingt ans, il voyage en Italie, et termine sa formation juridique sur les bancs de l'Université de Pavie. Rentré à Paris dans les années 1540, il fréquente la cour et attire l'attention de François I<sup>er</sup> qui lui confie la traduction de la *Cyropédie* de Xénophon, achevée en 1547. C'est au même moment qu'il rassemble les notes prises à Pavie pour donner à Charlotte Guillard une nouvelle édition du *Digeste* présentée comme collationnée sur la base des *Pandectes florentins*.

Vintimille est plus connu comme traducteur que comme juriste. Son apparition au Soleil d'Or peut toutefois s'expliquer aisément. On sait, par les travaux de Michel Simonin, qu'il fréquente à cette époque l'atelier de Michel de Vascosan, chez lequel se réunissent des intellectuels comme Jacques Peletier du Mans, Jean Martin, Théodore de Bèze, Denis Sauvage et le « Seigneur Dauron ». C'est ce « cénacle de la rue Saint-Jacques » que Peletier a mis en scène dans le *Dialogue de l'Orthographe et prononciation française*. Vintimille y côtoie Dauron, auquel il dédie son édition des *Pandectes*<sup>96</sup>. Il y rencontre aussi Théodore de Bèze (fig. 52), auquel il offre l'exemplaire de sa *Cyropédie* dont Michel Simonin a révélé l'existence<sup>97</sup>. Or, Bèze est à l'époque un proche des frères Du Tillet : entré à leur service en décembre 1539 pour la transcription d'un manuscrit ancien de la *Lex Salica*, il semble attaché à cette famille pendant une période relativement longue – le texte de la *Lex Salica* ne paraît finalement qu'en 1548-1549. Fraîchement arrivé à Paris, Vintimille a donc pu rencontrer Du Tillet par l'intermédiaire de Théodore de Bèze.

### Une sensibilité commune ?

Louis Miré le correcteur, Jacques de Vintimille le traducteur, Jean Du Tillet l'ecclésiastique et Aymar de Ranconnet le magistrat : quatre personnalités différentes par leur rang social et leur statut professionnel, qui font pourtant œuvre éditoriale commune. Ils partagent sans doute quelques affinités.

Au premier chef, ils ont le goût des objets historiques. On sait l'intérêt que suscitèrent auprès des humanistes les premiers travaux archéologiques initiés dans le sillage de Cyriaque d'Ancône<sup>98</sup>. Nos juristes appartiennent précisément à ce milieu d'humanistes gagnés par la mode de l'antiquarisme. Les frères Du Tillet comptent parmi les « premiers antiquaires français du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>99</sup> ». Goltzius nous apprend que Louis Miré, à Lyon, collectionne les médailles<sup>100</sup>. Cela n'est pas pour nous surprendre : on sait le dynamisme des milieux antiques lyonnais, et Miré gagne Lyon vers 1553, au moment précis de la publication du *Promptuaire des médailles* de Guillaume Rouillé et de l'*Épitome du Thresor des Antiquitez* de Jacopo Strada<sup>101</sup>. Il y fréquente sans doute les autres numismates lyonnais cités par Goltzius :



Fig. 52 > Portrait de Théodore de Bèze en 1548, dans *Théodore de Bèze, Poemata*, Paris, Conrad Bade, 1548, in-8° ; Bibliothèque de Thierry Boillot.

le célèbre antiquaire Guillaume Du Choul et son fils Jean ; François Laurencin, prieur de Saint-Irénée, dont Paradin nous apprend qu'il possédait deux mille médailles « tant de cuivre que d'or et d'argent, avec infinies singularitez de statues, graveures et autres antiquitez qu'on pouvoit estimer son cabinet un trésor pour une antiquité<sup>102</sup> ». Goltzius cite encore le juriste Pierre Pithou, Antoine de la Porte, le seigneur de Bertha qui possède « un cabinet fort excellent, remply de plusieurs beaux livres & de medailles antiques<sup>103</sup> », Marcus Maurus Vertranius, auteur d'un *De Iure liberorum liber singularis* qui paraît chez de Tournes en 1558 et dont Miré a dû relire les épreuves... La liste des numismates parisiens cités par Goltzius est tout aussi intéressante. On y retrouve des figures illustres comme l'argentier du roi Jean Grolier ou le chancelier Michel de L'Hospital, mais aussi des personnalités de moindre envergure politique, auprès desquelles Miré a pu s'initier à l'antiquarisme avant son départ pour Lyon. Parmi celles-ci, citons Adrien Turnèbe, Jean Dorat, Denis Lambin, l'architecte Androuet du Cerceau, les juristes Louis Le Caron, Barnabé Brisson et Charles du Moulin, et surtout le président Aymar de Ranconnet.

Miré, Ranconnet et Du Tillet partagent donc une passion commune pour les antiquités. Cet amour des objets anciens se prolonge naturellement vers les livres. Tous nos juristes sont bibliophiles : la collection d'Aymar de Ranconnet est jugée suffisamment importante pour qu'après sa mort le roi se serve sur sa dépouille, saisissant divers manuscrits pour la bibliothèque de Fontainebleau. La Croix du Maine, qui a pu le connaître, nous apprend par ailleurs que Jean Du Tillet a possédé « la mieux fournie Bibliotheque, & plus remplie de toute sorte de bons auteurs, qu'autre Prelat qui fust de son temps<sup>104</sup> ». La bibliothèque de Vintimille est moins connue, mais Vauzelles la qualifie d'« immense et précieuse<sup>105</sup> ». On a dit, enfin, que Miré, modeste correcteur, quittait Paris en emportant dans ses bagages quelques manuscrits précieux, dont le *Codex Agobardinus* de Tertullien.

Gagnés par les méthodes de la critique humaniste des sources anciennes, nos juristes semblent également partager une sensibilité proche de l'évangélisme. Attaché au catholicisme, l'ecclésiastique Jean Du Tillet héberge sous son toit des individus pour le moins suspects, tels Théodore de Bèze, qui y demeure pendant près d'une dizaine d'années jusqu'à son départ pour Genève en 1548 ; il faut dire que, dans les années 1530, son frère cadet, Louis Du Tillet, avait rejoint Calvin à Genève<sup>106</sup>. On sait par ailleurs, grâce à Jean Dupèbe, que Jacques de Vintimille, loin d'être « bon catholique<sup>107</sup> », était en réalité un fervent disciple de Calvin : dans une épitaphe *In Ioannis Calvini mortem* restée inédite, l'enfant de Rhodes félicite l'homme de Genève d'avoir purifié la foi chrétienne<sup>108</sup>. Le cas d'Aymar de Ranconnet n'est pas moins suspect : le parlementaire meurt dans des circonstances mystérieuses le 14 novembre 1559 à la Bastille, où il est alors enfermé sur ordre du Henri II dans l'affaire de la mercuriale. Les notes prises par François Pithou, frère de Pierre, racontent :

Ranconnet fut mis en prison à cause que le cardinal de Lorraine voulant reconnoître les opinions de la Cour touchant les punitions des Hérétiques, la fit assembler, & là Ranconnet porta Sulpice Sévère, & leur lût le lieu là où il est parlé du fait de Treves de Priscillian en la Vie de S. Martin.<sup>109</sup>

Se dégage ainsi l'image d'un groupe étroit de juristes appartenant à la même génération, unis à la fois par une véritable curiosité pour les antiquités et par des sympathies évangélistes.

Au terme de ce chapitre, on comprend mieux le rôle décisif que jouent les protes dans l'activité éditoriale d'une entreprise. Assurant les échanges entre les milieux intellectuels et l'atelier typographique, ils sont véritablement les personnages-clés de la politique éditoriale de l'entreprise. Jacques Bogard amène ainsi vers le Soleil d'Or des lecteurs royaux comme Jacques Thouzat ou Guillaume Postel et un grand nombre de leurs auditeurs. Louis Miré, qui a ses entrées dans les milieux parlementaires, assure pour sa part le recrutement des principaux éditeurs juridiques de l'atelier. Plus que jamais, la politique éditoriale du Soleil d'Or apparaît comme une œuvre collective, née de la diversité des projets individuels, de la négociation entre différents intervenants et des hasards qui président aux rencontres. Pour autant, les humanistes qui fréquentent le Soleil d'Or partagent tous la même curiosité pour la critique des sources et la redécouverte des textes fondamentaux de la culture occidentale.

## NOTES

1 > Sur la carrière et l'œuvre de Macault, voir l'article fondateur de L. Delisle, « Traductions d'auteurs grecs et latins offertes à François I<sup>er</sup> et à Anne de Montmonrency par Étienne Le Blanc et Antoine Macault », *Journal des savants*, septembre 1900, 2<sup>e</sup> article, p. 520-534. Pour une étude stylistique sur les différentes traductions françaises des *Apophtegmes*, voir L. Lobbes, « Les *Apophtegmes* d'Érasme : translations françaises et enjeux », *Seizième siècle*, n° 1, 2005, p. 85-97. Voir en outre, pour une synthèse, l'article récent de T. Boillot, « À propos d'une traduction des *Apophtegmes* d'Érasme... », art. cit.

2 > Voir L. Delisle, « Traductions d'auteurs grecs et latins... », art. cit., p. 520-521.

3 > *L'Oraison que fait Ciceron a Caesar, pour le rappel de M. Marcellus senateur romain*, Paris, A. Augereau, 1534.

4 > *Le Grand Combat des Ratz et des Grenouilles*, Paris, C. Wechel, 1540.

5 > *Les Oraisons de M. Tul. Cicero, pere d'eloquence latine translatees de latin en francoys par Estiene Le Blanc, conseiller du Roy nostre sire, & contrerolleur general de son espargne : aussi par l'esleu Macault, notaire, secretaire, & vallet de chambre du Roy*, Paris, Simon de Colines pour les frères L'Angelier, 1541, f. âzr<sup>o</sup>.

6 > *Institution du jeune prince, envoyée par Isocrate à Nicoclès, sur l'administration d'une monarchie ou royaume*, Paris, C. Wechel, 1544.

7 > *Les Philippiques de M.T. Ciceron*, Poitiers, Marnef, 1549.

8 > Pour une analyse de l'évolution des pratiques et des marchés de la traduction, voir T. Uetani, « La naissance d'un métier... », art. cit.

9 > J. Céard, « Marot, traducteur d'Érasme », dans *Clément Marot. « Prince des poètes français ». Actes du colloque international de Cahors en Quercy*, Paris, Champion, 1997, p. 107-120, plus précisément 109-110 pour le débat sur la datation de ces textes.

10 > L. Lobbes, « Les *Apophtegmes* d'Érasme... », art. cit.

11 > Je remercie Guillaume Berthon pour ses éclairages sur les relations entre Clément Marot et Jean de Gagny. C'est lui qui m'a signalé les éléments qui suivent.

12 > Transcription dans H. Omont, « Privilège pour la traduction des *Trente Pseaulmes* de Clément Marot », *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 74, 1913, p. 247-248.

13 > Sur Jacques Thouzat, qui intéresse plus spécifiquement notre étude, voir H. Omont, « Le premier professeur de langue grecque au Collège de France, Jacques Toussaint (1529) », *Revue des études grecques*, vol. 16, 1903, p. 417-419, et surtout P. Renouard et al., *Imprimeurs et libraires parisiens...*, op. cit., t. V, p. 75-81 (notice élaborée par M.-J. Beaud-Gambier). Voir en outre J.-F. Maillard et J.-M. Flamand, *La France des humanistes. Hellénistes II*, Turnhout, Brepols, 2010. Sur l'activité et les enseignements dispensés par Thouzat et Danès, voir J. Irigoin, « Les lecteurs royaux pour le grec (1530-1560) », dans A. Tuillier (dir.), *Histoire du Collège de France*, op. cit., t. I, p. 233-256.

14 > Les travaux d'Abel Lefranc (*Histoire du Collège de France...*, op. cit.) sont fondateurs. Voir surtout les deux récentes synthèses collectives : M. Fumaroli (dir.), *Les Origines du Collège de France. Actes du colloque international (Paris, décembre 1995)*, Paris, Klincksieck/Collège de France, 1998 ; A. Tuillier (dir.), *Histoire du Collège de France*, op. cit., t. I.

- 15 › A. Lefranc, *Histoire du Collège de France...*, *op. cit.*, p. 134-138.
- 16 › *Ibid.*, p. 142.
- 17 › G. Gadoffre, *La Révolution culturelle dans la France des humanistes. Guillaume Budé et François I<sup>er</sup>*, Genève, Droz, 1997, p. 220 ; P. Renouard *et al.*, *Imprimeurs et libraires parisiens...*, *op. cit.*, t. V, p. 158.
- 18 › A. Lefranc, *Histoire du Collège de France...*, p. 173-174. Sur J. Thouzat, voir J.-F. Maillard et J.-M. Flamand, *La France des humanistes. Hellénistes II*, *op. cit.*, p. 369-369.
- 19 › P. Ramus, *Collectanae prefationes, epistolae, orationes*, Paris, 1577, p. 578, cité et traduit par A. Lefranc, *Histoire du Collège de France...*, *op. cit.*, p. 174-175.
- 20 › Le tome V de P. Renouard *et al.*, *Imprimeurs et libraires parisiens...*, déroge à l'ordre alphabétique pour proposer un très riche dossier documentaire consacré à Jacques Thouzat, Conrad Néobar, Émonde (ou Émée) Thouzat et Jacques Bogard. C'est à la longue notice que les auteurs consacrent à Thouzat que j'emprunte l'essentiel des informations biographiques de ce paragraphe.
- 21 › Voir BCG, n<sup>os</sup> 15, 19, 28 et 30.
- 22 › BnF, Rés. C 5993. Cette particularité est signalée par P. Renouard, *Imprimeurs et libraires parisiens*, fascicule « Jean Loys », Paris 1995, n<sup>o</sup> 77, p. 86. L'exemplaire comporte des annotations attribuables à trois mains différentes, dont aucune n'a pu être identifiée (sur cette édition, voir BCG, n<sup>o</sup> 28).
- 23 › J. Irigoin, « Les lecteurs royaux pour le grec... », *art. cit.*, p. 248-249.
- 24 › BCG, n<sup>o</sup> 128.
- 25 › E. Coyecque, *Recueil d'actes notariés...*, *op. cit.*, t. II, n<sup>o</sup> 872.
- 26 › BCG, n<sup>o</sup> 12.
- 27 › R. Cooper, *Rabelais et l'Italie*, Genève, Droz, 1991, p. 168-169. Jean de Boyssoné fait par ailleurs mention d'un dénommé « Gregorio » évoqué dans une lettre par Rabelais. L'identification avec Martin Grégoire a été proposée par H. Jacobet, *Les Poésies latines de J. de Boyssoné*, Toulouse, Privat, 1930, p. 40. Voir en outre T. Uetani, « Éléments biographiques sur Jean Martin », dans Jean Martin. *Un traducteur au temps de François I<sup>er</sup> et de Henri II*, Paris, Rue d'Ulm, 1999, p. 20.
- 28 › BCG, n<sup>o</sup> 13.
- 29 › BCG, n<sup>o</sup> 18.
- 30 › BnF, ms. lat. 9952, f. 6<sup>ro</sup>.
- 31 › Pérelle déclare dans son épître à Pierre Paulmier que c'est sur la suggestion de Thouzat qu'il a entrepris de publier sa traduction latine de Théodore de Gaza (*Liber de mensibus atticis*, Paris, Simon de Colines, 1535, f. †5<sup>ro</sup>).
- 32 › BnF, ms. lat. 9959 (rôle des gradués de l'Université), f. 361<sup>vo</sup> : *Nicolaus Plet dioc. Ambian. in art. mag. et in eiusdem actu regens...*
- 33 › Voir E. Coyecque, *Recueil d'actes notariés...*, *op. cit.*, t. II, n<sup>o</sup> 4449.
- 34 › Sur cette édition, voir M. Mund-Dopchie, « Le *Lexicon Graecolatinum* de Jacques Toussain (1552) : choix de vocabulaire et méthodes de traduction », dans M. Fumaroli (dir.), *Les Origines du Collège de France...*, *op. cit.*, p. 405-420. Voir aussi la critique et les compléments apportés par J.-M. Flamand, « Lexiques ou anthologies : les premiers dictionnaires gréco-latins imprimés aux xv<sup>e</sup>-xvi<sup>e</sup> siècles », dans M.-T. Jones-Davies (dir.), *Culture : collections, compilations. Actes du colloque de Paris, 2001-2002*, Paris, Champion, 2005, p. 79-103.
- 35 › A. Lefranc, *Histoire du Collège de France...*, *op. cit.*, p. 174.
- 36 › O. Reverdin, *Les premiers cours de grec au Collège de France ou l'enseignement de Pierre Danès d'après un document inédit*, Paris, PUF, 1984, p. 42.
- 37 › M. Mund-Dopchie, « Le *Lexicon Graecolatinum...* », *art. cit.*
- 38 › J.-M. Flamand, « Lexiques ou anthologies... », *art. cit.*
- 39 › J. Dumoulin, *Vie et œuvres de Frédéric Morel*, *op. cit.* ; cette étude, quoique très imparfaite, demeure la plus complète pour ce qui concerne la carrière de Frédéric Morel. Ses recherches mériteraient d'être corrigées, actualisées et prolongées et la carrière de Morel ferait sans doute l'objet d'une très belle monographie.
- 40 › J. Dumoulin, *Vie et œuvres de Frédéric Morel*, *op. cit.*, p. 13-20.
- 41 › 8 septembre 1552 ; AN, MC, ET/LXXIII/46.
- 42 › 31 mai 1562 ; BnF, NAF 12158, n<sup>o</sup> 4.
- 43 › Sur A. Mizauld, voir J. Dupèbe, *Astrologie, religion et médecine à Paris...*, *op. cit.*, et, du même auteur, l'excellente notice biographique « Mizauld (Antoine) », dans C. Nativel (dir.), *Centuria Latinae II...*, *op. cit.*, p. 565-580.
- 44 › BnF, ms. lat. 9953, f. 71<sup>ro</sup>, cité par J. Dupèbe, *Astrologie, religion et médecine à Paris...*, *op. cit.*, p. 38.

- 45 › J. Dupèbe, « Mizauld (Antoine) », art. cit., p. 565.
- 46 › M.D. Grmek, « Les premiers lecteurs royaux de médecine », dans A. Tuillier (dir.), *Histoire du Collège de France*, op. cit., t. I, p. 421-440.
- 47 › Sur Périon, voir J.-F. Maillard, J. Kecskeméti, C. Magnien et M. Portalier, *La France des humanistes. Hellénistes I*, op. cit., p. 349-479.
- 48 › A. Charon-Parent, *Les Métiers du livre ...*, op. cit., p. 112-113 et transcription p. 306.
- 49 › Sur la biographie de Postel, voir D. Ménager, « Guillaume Postel », dans C. Nativel (dir.), *Centuriae latinae ...*, op. cit., p. 643-649, et M.-L. Demonet, « Guillaume Postel », dans H. Stammerjohann (éd.), *Lexicon grammaticorum. A Bibliographical Companion to the History of Linguistics*, t. II, Tübingen, Niemeyer, 2009, p. 1199-1201.
- 50 › Sur ces milieux réformateurs du collège du Cardinal-Lemoine, voir S. Bamforth et J. Dupèbe, « Un poème de Sylvius sur l'entrevue du camp du Drap d'Or », *BHR*, t. LII, 1990, p. 635-642.
- 51 › D. Ménager, « Guillaume Postel », art. cit.
- 52 › C. Postel, *Les Écrits de Guillaume Postel*, Genève, Droz, 1992, 2<sup>e</sup> partie : « Les éditeurs français de Guillaume Postel », p. 63, 66, 72 et 76. Postel travaille également avec Pierre Gromors, l'ancien beau-frère de Berthold Rembolt.
- 53 › Cet ouvrage, relativement rare, a fait l'objet d'une numérisation disponible en ligne sur le site des Bibliothèques virtuelles humanistes.
- 54 › G. Postel, *Description et charte de la Terre Sainte qui est la propriété de Jesus*, Paris, Sébastien Nivelles, 1553, p. 14. C'est nous qui soulignons.
- 55 › On ne peut ici s'empêcher de songer à cette mystérieuse « famille de la Charité », secte d'origine flamande, ayant dans les années 1560 des ramifications à Paris, à laquelle on croit que Postel a pu appartenir. Mais la date de cette préface (1553 – c'est très tôt) et l'absence de toute preuve concrète nous empêchent d'envisager sérieusement que Miré ait pu appartenir à cette société secrète.
- 56 › G. Postel, *Longuarum duodecim characteribus differentium alphabetum*, Paris, D. Lescuyer, 1538, « Michael Scutarius Antonio Patuletio secretario regio, S.D. ».
- 57 › La forme latine *Michaelus Scutarius* a été francisée par certains auteurs modernes en « Michel Scutaire ». Remarquons par ailleurs que le premier éditeur de Postel se nomme Denis Lescuyer, possible parent de Michel (C. Postel, *Les Écrits ...*, op. cit., 2<sup>e</sup> partie, p. 7).
- 58 › BnF, ms. lat. 9959 (rôle des gradués de l'Université), f. 108 : *Michael Lescuyer dioc. Meld. in artibus magister*.
- 59 › 25 juin 1554 ; AN, Y 99, f. 299 ; cité par P. Renouard, *Documents sur les imprimeurs, libraires ...*, op. cit., p. 104 (original non consulté).
- 60 › *Ibid.*, p. 157.
- 61 › D. Pallier, « Les victimes de la Saint-Barthélémy dans le monde du livre parisien. Documents », dans F. Barbier, A. Parent-Charon, F. Dupuigrenet Desroussilles, C. Jolly et D. Varry (dir.), *Le Livre et l'historien. Études offertes en l'honneur du professeur Henri-Jean Martin*, Genève, Droz, 1997, p. 158.
- 62 › 10 juin 1569 ; AN, X/1A/138, f. 86.
- 63 › G. Postel, *Longuarum duodecim characteribus differentium alphabetum*, op. cit., f. 4.
- 64 › « *Doctissimo viro Michaeli Scutario mecoenati suo Ludouicus Miraeus S.D.* », dans Hilaire, *Lucubrationes*, Paris, 1544, f. \*2.
- 65 › P. Renouard et al., *Imprimeurs et libraires parisiens ...*, op. cit., t. V, p. 87-91, et notice 89 p. 107-109.
- 66 › Lyon, Bibliothèque municipale, cote 20702. Sur cet exemplaire découvert par nos soins en 2008, voir R. Jimenes, « Pratiques d'atelier et corrections typographiques à Paris au XVI<sup>e</sup> siècle. L'édition des œuvres de saint Bernard par Charlotte Guillard », dans C. Bénévent, A. Charon-Parent, I. Diu et M. Vène (dir.), *Passeurs de textes ...*, op. cit., p. 215-238.
- 67 › Il s'agit de l'actuel manuscrit latin 1622 de la Bibliothèque nationale de France. Pierre Petitmengin retrace le parcours du manuscrit : « Ce manuscrit [...] est passé entre les mains des imprimeurs parisiens qui ont donné l'édition de 1545 [...] ». Ensuite le manuscrit a dû revenir à Lyon, et de là passer à Genève en 1585 dans les bagages de Jean II de Tournes [...]. Après l'avoir utilisé, Godefroy en fit don à la Bibliothèque royale. » (P. Petitmengin, « De Théodore de Bèze à Jacques Godefroy. Travaux protestants sur Tertullien et Cyprien », dans I. Backus [dir.], *Théodore de Bèze. Actes du colloque de Genève, septembre 2005*, Genève, Droz, 2007, p. 327-328.) Miré étant décédé dans la maison de Jean I<sup>er</sup> de Tournes, l'hypothèse qu'il ait été propriétaire du manuscrit expliquerait à la fois le retour à Lyon de l'*Agobardinus* et le fait que Jean II de Tournes en soit le détenteur en 1585.
- 68 › « *Cum enim tribus abhinc circiter annis Lutetiam Parisiorum me, negotiorum conficiendorum gratia, contillissem, obiter etiam volui, instituti mei non oblitus, utilitatis publicae rationem habere, ut profectio mea nonnihil commodi studiosis adferret* »



(épître au lecteur datée du 1<sup>er</sup> août 1560, dans l'édition de l'*Epitome novellarum* de Julien, Lyon, Jean de Tournes, 1561, f. \*2). Remarquons que ce voyage parisien de Miré suit de près la mort de Charlotte Guillard.

69 › L'épître au lecteur de l'*Epitome novellarum* de Julien (1561), datée du 1<sup>er</sup> août 1560 est écrite *ex officina Tornaesiana*, et le testament de Miré, dans lequel il se dit « correcteur d'imprimerie », sont prononcés dans la maison même de Jean de Tournes (AD du Rhône, BP 3840, f. 9-10).

70 › Charlotte est associée à Jacques Gazeau pour des éditions de Denys le Chartreux (1542, BCG, n<sup>o</sup> 55-58), d'Albertus Pighius (1542, BCG, n<sup>o</sup> 64), de Jean Carion (1544, BCG, n<sup>o</sup> 84), d'Hippocrate (1545, BCG, n<sup>o</sup> 93) et d'Homère (1545, BCG, n<sup>o</sup> 94).

71 › *D. Magni Ausonii Burdigalensis Poëtae auguſtorum praeceptoris, virique Consularis opera*, Lyon, Jean de Tournes, 1558, in-8<sup>o</sup>.

72 › « *Ad ſtephanum Charpinum Ausonii poetae aſſertorem Ludovicus Miraeus* », dans *D. Magni Ausonii... Opera*, Lyon, Jean de Tournes, 1558, f. A6.

73 › Sur Étienne Charpin, voir P.-F. Girard, « Le manuscrit Charpin... », art. cit., p. 499, note 1.

74 › On ne connaît malheureusement aujourd'hui aucun exemplaire survivant de ce catalogue, que Jacob avait pourtant pu voir au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle (*Traicté des plus belles bibliothèques*, Paris, 1644).

75 › P.-F. Girard, « Le manuscrit Charpin... », art. cit. C'est dans la préface de l'*Epitome novellarum* que Miré fait part au lecteur de son intention. Il achève en effet l'épître par ces mots : « *Valete. Lugduni. M. D. LX. Kal. Auguſti, ex officina Tornaesiana, è qua prodibit propre diem deo favente Codex Theodoſianus integer una cum corpore juris civilis pari integritate et diligentia reſtituto.* »

76 › AD du Rhône, BP 3840, f. 9-10. La « maladie » qui affecte Miré semble être due à une contagion : une semaine après Miré, la femme de Jean de Tournes ordonne à son tour ses dernières volontés (A. Cartier, *Bibliographie des éditions des de Tournes*, t. I, p. 143).

77 › H. Goltzius, *C. Julius Caesar, sive historiae imperatorum caesarumque romanorum ex antiquis numismatibus reſtituae liber primus*, Bruges, 1563, f. aa4v<sup>o</sup>.

78 › Miré évoque ces amitiés dans une épître publiée dans Julien, *Imp. Iuſtiniani novellae conſtitutiones epitome*, Lyon, Jean de Tournes, 1561 (épître datée de Lyon, calendes d'août 1560). Cujas évoquera « feu Monsieur Miré » dans une épître adressée à Pierre Pithou le 17 avril 1566 (Paris, BnF, col. Dupuy, 700 A ; original non consulté, cité par P.-F. Girard, « Le manuscrit des *Gromatici*... », art. cit., p. 272, note 6). Rendant visite à Miré, à Lyon, en 1557, Cujas obtiendra d'ailleurs de lui le prêt d'un manuscrit des livres VI à VIII du *Code théodosien* (P.-F. Girard, « Le manuscrit Charpin », art. cit., p. 496-498, note 2).

79 › G. Postel, *La Loy ſalique*, Paris, Nivelles, 1552, f. A1v<sup>o</sup> : « Martin Mesnart Parisien au lecteur. Dixain ».

80 › Voir E. Coyecque, *Recueil d'actes notariés...*, op. cit., t. II, n<sup>o</sup> 2491. En 1555, Mesnart donne son adresse dans l'épître dédicatoire de son *Legum Pontificiarum Gregorii Noni Pentateuchus*, rédigée *ex aedibus noſtris anglicis*.

81 › BnF, ms. lat. 9952, f. 198r<sup>o</sup>.

82 › 4 mai 1546 ; AN, Y 92, f. 16.

83 › Voir « *M. Mesnartii parisiensis. ad praeceptorem, hendecasyllabum* », dans *Petri Rebuffi... tractatus varii*, Lyon, G. Rouillé, 1600, f. †3v<sup>o</sup>. Le poème acrostiche forme le nom « PETRE REBUFFE ».

84 › Lettre « à monsieur Tabourot Procureur du Roy au balliage de Dijon », au VIII<sup>e</sup> livre des *Lettres d'Estienne Pasquier*, Paris, L'Angelier, 1583, f. 252v<sup>o</sup>-253.

85 › Julien, *Imp. Iuſtiniani novellae conſtitutiones epitome*, Lyon, Jean de Tournes, 1561 (épître datée de Lyon, calendes d'août 1560).

86 › Voir à ce sujet la notice que lui consacrent M.-P. Laffite et F. Le Bars, *Reliures royales de la Renaissance*, Paris, BnF, 1999, p. 24.

87 › Voir notamment l'éloge qu'en fait Jacques Auguste de Thou (édition tardive : *Éloges des hommes savants*, Leyde, 1715, p. 377 et suiv.).

88 › Il s'agirait, d'après Paul-Frédéric Girard, de l'actuel manuscrit latin 4568 de la Bibliothèque nationale de France.

89 › « Il n'a presque rien écrit, mais il a laissé aux autres une grande matière d'écrire, ayant laissé un grand nombre de toute sorte de livres imprimés & écrits à la main sur lesquels il avoit fait de belles remarques, & d'où les Doctes de ce siècle ont tiré beaucoup de choses. » (J.A. de Thou, *Éloges des hommes savants*, op. cit., p. 378.)

90 › Forme latine : *Tilius*, parfois *Tylius*. Voir C.H. Turner, « Jean Du Tillet: a neglected scholar of the sixteenth century », dans J.K. Fotheringham (éd.), *The Bodleian Manuscript of Jerome's Version of the Chronicle of Eusebius Reproduced in Collotype*, Oxford, Clarendon Press, 1905, p. 48-63 (Turner y dresse notamment une bibliographie des travaux imprimés de Du Tillet et une liste des manuscrits passés entre ses mains). Voir surtout P.-F. Girard, « Le manuscrit des *Gromatici*... », art. cit.

- 91 › Sur Jean Du Tillet de la Bussière et son œuvre historique, voir D.R. Kelley, « Jean Du Tillet, archivist and antiquary », *Journal of Modern History*, t. 38, 1966, p. 337-354, et E. Brown, « Le greffe civil du Parlement de Paris au XVI<sup>e</sup> siècle : Jean Du Tillet et les registres des plaidoieries », *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 153, 1995, p. 325-372.
- 92 › A. Berty, *Topographie historique du vieux Paris*, op. cit., t. VI, p. 227. L'hôtel du Grand-Becq est véritablement voisin du Soleil d'Or puisqu'il est situé sur la rive occidentale de la rue Saint-Jacques et aboutit à la Sorbonne et au collège de Calvi.
- 93 › E. Droz, « Notes sur Théodore de Bèze », *BHR*, t. XXIV, 1962, notamment la section III « *Lex Salica* », p. 589-596.
- 94 › Sur Jean Matal, voir P.A. Heuser, *Jean Matal: humanistischer Jurist und europaischer Friedensdenker (um 1517-1597)*, Köln, Bohlau, 2003 (non consulté).
- 95 › La monographie que lui a consacrée Ludovic de Vauzelles (*Vie de Jacques, comte de Vintimille*, Orléans, Herluison, 1865) est ancienne mais rend quelques services. On consultera également son édition du *Discours de l'Estoc et généalogie des Comtes de Vintemille, Paleologues et Lascaris* (Lyon, Vingtrinier, 1873) ainsi que la brève note de Jean Dupèbe : « Deux épitaphes de Rabelais par Jacques de Vintimille », *Équinoxe*, n° 1, 1987, p. 91-95.
- 96 › L'existence de cette épître dédicatoire semble avoir échappé à tous ceux qui se sont jusqu'ici attelés à identifier le « Seigneur Dauron » du *Dialogue* de Peletier. Elle vient confirmer l'identification avancée tour à tour par Natalie Zemon Davis (« Peletier and Beza part Company », *Studies in the Renaissance*, vol. 11, 1964, p. 188-222, en particulier p. 193, note 18) et Jean-Charles Monferran (« Dauron dans le *Dialogue de l'ortographe e prononciacion françoese* de Jacques Peletier du Mans », *BHR*, t. LX, 1998, p. 405-412).
- 97 › M. Simonin, « Autour de Jean Martin : Denis Sauvage, Jacques de Vintimille et Théodore de Bèze », dans *Jean Martin. Un traducteur au temps de François I<sup>er</sup> et de Henri II*, Paris, Rue d'Ulm, 1999, p. 38-39.
- 98 › J. Colin, *Cyriaque d'Ancone : le voyageur, le marchand, l'humaniste*, Paris, Maloine, 1981.
- 99 › E. Droz, « Notes sur Théodore de Bèze », art. cit., p. 594-595.
- 100 › H. Goltzius, *C. Julius Caesar, sive historiae imperatorum caesarumque romanorum ex antiquis numismatibus restituae liber primus*, Bruges, 1563, f. aa4v<sup>o</sup>.
- 101 › F. Haskell, *L'Historien et les images*, Paris, Gallimard, 1995, notamment le chapitre 1 (« Les premiers numismates ») et le début du chapitre 2 (« Anthologies de médailles »), p. 27-64.
- 102 › G. Paradin, *Histoire de Lyon*, cité par Mathieu Varille, *Les Antiquaires lyonnais de la Renaissance*, Lyon, Audin, 1924, p. 45.
- 103 › F.G. La Croix du Maine, *Premier volume de la bibliothèque...*, op. cit., p. 20.
- 104 › *Ibid.*, p. 268.
- 105 › L. de Vauzelles, *Vie de Jacques, comte de Vintimille*, Orléans, Herluison, 1865, p. III.
- 106 › E. Droz, « Notes sur Théodore de Bèze », art. cit., p. 593-594.
- 107 › L. de Vauzelle, *Vie de Jacques...*, op. cit.
- 108 › J. Dupèbe, « Deux épitaphes de Rabelais... », art. cit., p. 91-95, note 24.
- 109 › *Scaligerana, Thuana, Perroniana, Pithoeana, et Colomesiana*, t. I, Amsterdam, Couen et Mortier, 1740, p. 493.